Belgique - België
P.P.
1020 Bruxelles 2
1/1480

Le journal du Collectif *numéro 25 - mars/avril 2001*

Solidarité contre l'Exclusion

Emploi et revenus pour tous

JAUNE = il est temps de verser !
ROUGE = c'est le dernier !

Edito

De Seattle à Porto Alegre : la naissance d'un nouvel internationalisme

Seattle, Davos, Prague, Nice !

Autant de lieux qui auront marqué de leur contestation ces deux dernières années...

Au tournant du nouveau millénaire, les hauts lieux dirigeants de la mondialisation OMC, FMI, Banque Mondiale, Forum économique mondial, Conseil européen... auront été touchés par la contradiction : à l'extérieur par des manifestations plus ou moins violentes et réprimées, à l'intérieur par un discours moins unanimiste et quelques démissions !

Sans pouvoir croire à l'ébranlement brusque de la citadelle néo-libérale, il faut bien constater que le discours du FMI s'empêtre avec son nouveau président dans les contradictions nées du Tout-au-Marché et de ce qui est appelé « les conditionnalités ».
On veut imposer des réformes énergiques touchant au social et aux services publics et en même temps on prétend par ce remède de choc redresser l'économie des pays concernés. Le résultat est connu, l'écart se creuse à l'intérieur de ces sociétés et le redressement demande des années et donc de nouvelles mesures de libéralisation qui n'aboutissent qu'à exposer davantage les économies et les populations à la concurrence internationale. Les migrations ne sont qu'une retombée de cette pression économique croissante.

A Davos également (voir article page 20) on a fait cette année forces courbettes devant les représentants de la société civile. Ce Forum d'hommes d'affaires toujours en recherche de légitimité, n'a pas hésité cette année à s'ouvrir à bon nombre d'ONG « institutionnalisées » ainsi qu'aux syndicats, tout en se transformant parallèlement en forteresse face aux manifestants extérieurs des groupes de la société civile.

La Commission européenne pour sa part, sous la houlette de Pascal Lamy, s'efforce d'ouvrir rapidement les marchés européens aux produits agricoles du Tiers-Monde et de relancer à toute force les négociations de l'OMC « capotées » à Seattle en négociant avec les USA et le Canada.

Le déclin des Etats (particulièrement en Europe), commencé depuis 1975, se poursuit. Il s'accompagne de la dégradation, de la réforme ou de la privatisation progressive des services publics, de la santé, de

Bulletin de liaison bimestriel du Collectif Solidarité contre l'Exclusion
Editeur responsable : Ghislaine De Smet - 7 rue d'Alost - 1000 Bruxelles
Dépôt légal : Bruxelles 2 - 1020 Bruxelles

Sommaire

Collectif ..... **page 4 à 9**

Activer le lien social : projet de médiation entre groupes d'acteurs dans la sphère CPAS (Benjamin Lalieu)

Echos ..... **page 10 à 19**

Les magasins du Monde Oxfam : Made in dignity 10
Marches Européennes : Nice 2000. Mobilisations aux marches de l'Europe sociale 12
Flora : Femmes et sans diplôme : un atout pour l'entreprise ? 15
CRISP : Centre de recherche et d'information socio-politiques 18
Entraide et fraternité : Exposition « Elle & Lui » 19

A lire et à débattre ..... **page 20 à 35**

Davos et le Dr Schwab (François Gobbe) 20
Forum social mondial à Porto Alegre : un autre monde est possible (Eric Toussaint) 23
Le travail c'est la santé ? (Ghislaine De Smet) 27
Les call-centers : des employés taillables et corvéables à merci ? (Brigitte Poulet) 30
GSM : la goutte qui fait déborder le vase (Antoinette Brouyaux) 33

Annonce ..... **page 26**

Formation du CADTM : Dette et marchés financiers (23-25 mars)

Vient de paraître ..... **page 26**

Comité de rédaction

Bienvenue au comité de rédaction !

Vous appréciez notre journal ? Vous voudriez que nous développions plus de sujets ?

Vous êtes les bienvenus : le comité de rédaction se réunit une fois par mois, de 20h15 à 22h15. Pour recevoir les invitations téléphonez à notre secrétariat (02-213.38.06).

Vous êtes disposés à donner un coup de main pour l'envoi ?

Votre aide serait précieuse... téléphonez-nous au 02.213.38.06.

Comité de rédaction : Nadine Dehaes, Ghislaine De Smet, François Gobbe, Benjamin Lalieu, Lingga Laoh, Brigitte Poulet, Eduard Verbeke
Illustrations : Eduard Verbeke
Mise en page : Jean-Michel Melis
Groupe d'envoi : Brigitte Poulet

Edito (suite)

l'enseignement et des investissements publics dans la recherche. Les pare-chocs à l'égard de la pauvreté que constituent les systèmes de sécurité sociale comme les pensions, même dans les sociétés les plus développées, sont contestés par les apôtres du libéralisme et l'arrivée de Georges W.Bush ne peut que contribuer à renforcer ce courant au niveau mondial. Le niveau des impôts prélevés par les Etats sur les particuliers et les entreprises en baisse sous l'influence d'un dumping fiscal (dû notamment aux paradis fiscaux) s'exacerbe depuis une dizaine d'années et force chaque Etat, même à l'intérieur de l'Union Européenne, à baisser ses systèmes de taxation pour rester attractif.

Pourtant, la réalité est là. Non, la croissance et la mondialisation qui la sous-tend n'est pas la réponse à la pauvreté et à l'exclusion. Celle-ci s'amplifie au niveau de la planète. La dérégulation économique, si elle favorise les échanges, accentue aussi le renforcement des inégalités entre sociétés et à l'intérieur de celles-ci.

Nos sociétés savent produire des richesses, mais se refusent à les partager. L'ONU et les institutions créées dans son ombre sont impuissantes à affronter ce problème de partage, de répartition, de redistribution à l'échelle de la planète.

Comme on le lira sous la plume d'Eric Toussaint (voir article page 23) c'est pourtant pour faire face à ce défi que ce sont réunis les participants du sommet de Porto Alegre « pour un monde meilleur »...

Des pistes ont pu seulement être ébauchées au cours de ces rencontres qui ont réuni de 10 à 15.000 personnes en provenance de 117 pays réunis en 400 ateliers. Des convergences se sont esquissées entre de nouveaux mouvements sociaux comme Via Campesina (mouvement des petits agriculteurs), le mouvement des sans terre brésilien, la Marche mondiale des femmes, Attac, Jubilé Sud (mouvement né de la dette du Tiers-Monde principalement en Afrique), des représentants des syndicats nationaux et internationaux et une assemblée de 350 parlementaires qui se sont réunis parallèlement à ce Forum...

Cette gauche radicale, plutôt latine, peu représentative des pays les plus pauvres, a ainsi posé les jalons d'une mondialisation nouvelle, celle de la démocratie participative, s'appuyant sur des expériences originales comme celles du « budget municipal » de la ville de Porto Alegre même. Comme François Houtart l'a fait remarquer, c'était le premier rassemblement de la « société civile d'en-bas » avec son propre agenda, ses propres recherches.

L'an prochain, en 2002, à Porto Alegre encore, se tiendra un deuxième Forum de ce rassemblement.

Entre-temps, les luttes continuent.

En Belgique, c'est tout à la fois la réforme de la fonction publique, la fusion d'Usinor-Arbed, les plans de restructuration de la Sabena et de la Poste ; au niveau européen, les mesures qui touchent les agriculteurs et l'absence de politique agricole cohérente et axée sur le développement durable.

Divers rendez-vous de la nébuleuse « internationale » se tiendront en 2001. Ils permettront d'accentuer des rapprochements entre mouvements sociaux les plus divers : citons le rassemblement du G-8 à Gênes (Italie) début juillet ainsi que ceux qui accompagneront la présidence belge européenne : à Liège avec le sommet d'Ecofin en septembre, le sommet informel de Gand en octobre et le sommet de Laeken en décembre.

Autant de défis pour 2001 !!

François Gobbe
collaborateur de Kairos Europe

Activer le lien social : Projet de médiation entre groupes d'acteurs dans la sphère CPAS

Benjamin Lalieu.

En octobre 2000, un vent propice a déposé au bureau du collectif un « appel à projets » repris sous le titre « Activer le lien social » et émanant du Cabinet du Ministre Wallon des Affaires Sociales. Les projets devaient mettre en relation des personnes ou des groupes de personnes qui, d'habitude, ne se rencontrent pas, ont peu de chances de comprendre l'univers de l'autre. En un temps record (moins de deux semaines), nous avons formulé un projet et trouvé des partenaires enthousiastes pour sa mise en œuvre. Il faut dire que le dit projet était dans nos cartons depuis un petit temps et - le hasard (?) faisant bien les choses - que nous étions à la recherche de moyens pour le développer.

Le Projet

La mise en orbite, d'ici la fin de cette année, de 14 « unités de médiation » entre usagers CPAS (au sens restreint : ayant droit au minimex ou à une aide de même nature), assistants sociaux travaillant en CPAS et responsables politiques locaux.
Ces unités de médiation correspondent normalement chaque fois à une commune, un CPAS. Dans les pages suivantes de ce « dossier », vous trouverez une description illustrée de ce projet tel qu'il a été présenté, ce 21 février, au Ministre et à son cabinet, ainsi qu'au CECOM, instance chargée de l'évaluation continuée des différents projets retenus dans l'appel « Activer le lien social ».

Les Partenaires

Solidarité Emploi Logement[1], Le Forum Wallon de Lutte contre la Pauvreté[2], Comme chez nous (Solidarités Nouvelles)[3] et Les Equipes Populaires[4] qui, à partir de leurs implantations ou relais locaux répartis en divers lieux du territoire wallon, seront les acteurs de terrain de cette dynamique.

Dessiner un cadre

Pour notre Collectif, il est clair que ce projet de « médiation » doit être mis en relation avec les analyses et objectifs définis dans notre Appel. Pour nous, les dynamiques d'exclusion sociale sont inhérentes au système néolibéral, lui-même basé sur un schéma culturel dominant (pensée unique).

Dans ce cadre, nous nous définissons comme catalyseurs de rapports de force dans le champ social, en recherche d'alliances entre acteurs de la lutte contre l'exclusion.

La Médiation

Ceci étant posé, on peut examiner la pertinence d'une médiation et les manières de la mettre en place avec les acteurs concernés.
Si le CPAS fait bien partie de notre « objet social », c'est non seulement parce qu'il est une des extrémités logiques du système néolibéral, mais aussi et surtout parce que nous pensons que les minimexés et autres usagers du CPAS, de par leur position même sont parmi les meilleurs analystes de ce système. Et qu'il est urgent de construire avec eux les voies d'une société plus égalitaire.

entre usagers,...

Sans être adeptes d'un quelconque « messianisme » qui voudrait que seuls les « pauvres » détiennent la Vérité vraie, nous pensons que rien ne peut se construire dans cette lutte sans la participation active des principaux intéressés. C'est donc d'abord la parole des usagers qui doit être écoutée, légitimée, valorisée, défendue.
Et si nous sommes conscients que l'ensemble des acteurs de la sphère CPAS doit pouvoir, sur l'enjeu principal « lutte contre l'exclusion », se solidariser, il nous est difficile de ne pas voir que les relations entre ces acteurs sont inégalitaires, qu'elles sont aussi des relations de pouvoir complexes et parfois violentes.
Notre premier objectif sera donc de mettre en place des dispositifs qui permettent la prise de parole de l'acteur social critique « usagers CPAS », dispositifs qui restituent à cet acteur la maîtrise de son image et de son discours le plus généralement confisqué.

...assistants sociaux,

Nous pensons également que les assistants sociaux peuvent être autre chose que les garde-fous ou la courroie de transmission d'un système basé sur la compétition (pour ceux qui peuvent) ou la résignation (pour les autres).
Cependant, leur meilleure volonté peut être (comme toute bonne intention),

(1) 21/7 rue E. Dinot, 5590 Ciney. Tél : 083.21.57.34

(2) 76 rue H. Lemaître, 5000 Namur. Tél : 081.74.38.38

(3) 6/47 av. du Chili, 6001 Marcinelle. Tél : 071.30.23.69

(4) 48 route de Gembloux, 5002 Saint Servais. Tél : 081.73.40.86

(1)

EN WALLONIE, IL Y A DES C.P.A.S...

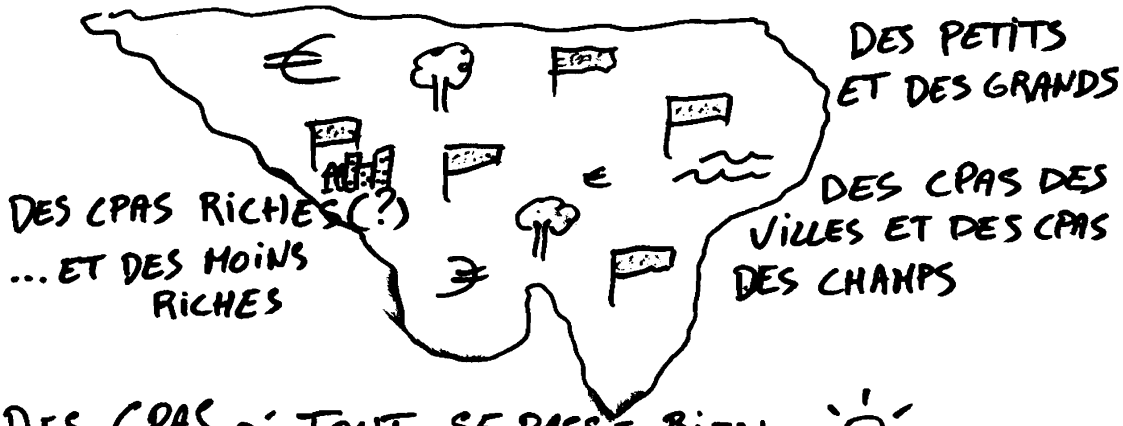

DES CPAS OÙ TOUT SE PASSE BIEN ET D'AUTRES OÙ C'EST PLUS ORAGEUX

ET DES GENS QUI FONT APPEL AU CPAS: DES USAGERS ; DES AYANTS DROIT

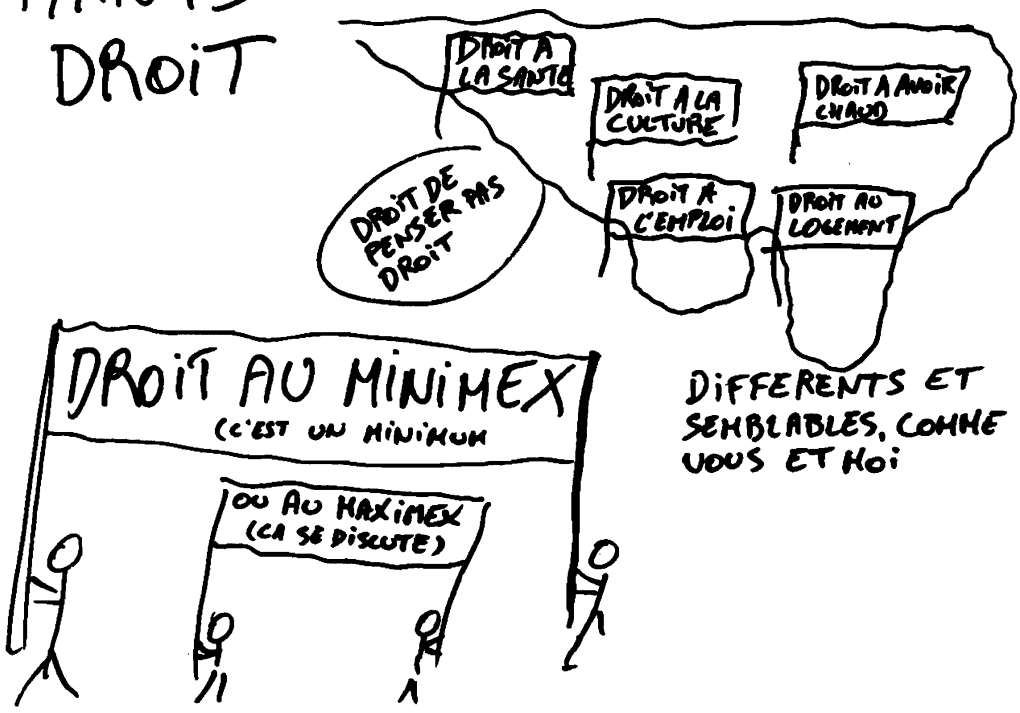

Collectif

contreproductive par rapport aux objectifs poursuivis. Soit qu'elle s'inscrive dans un contexte d'incompréhension de son « objet de travail », soit qu'elle prenne une forme normative (ceux qui savent d'un côté, ceux qui doivent apprendre de l'autre ; les insérés à droite, les « à insérer » à gauche), sans recul ou remise en question de la norme « proposée ».
Nous savons à quel point des conditions de travail souvent difficiles pour les assistants sociaux peuvent réduire la disponibilité nécessaire à une réflexion « entre pairs » d'abord, à un réel dialogue avec les usagers ensuite. Donc entraver gravement la réalisation de l'« objet social » qui est le leur.
Revendiquer les moyens d'une meilleure disponibilité et initier des espaces pour ce dialogue nous semble donc essentiel.
Nous n'oublions pas non plus que les assistants sociaux sont également, comme tous les travailleurs, sujets de droits. Et que le respect de ces droits constitue pareillement un préalable à un travail de qualité.

... et responsables politiques locaux

Enfin, des élus locaux, qu'ils soient conseillers communaux ou conseillers CPAS (élus au second degré), on attend qu'ils soient bien autre chose que les gestionnaires des dégâts provoqués « ailleurs ».
Assurer les droits des usagers dans le respect des choix de ceux-ci, défendre et voter des budgets appropriés, s'engager politiquement contre toutes les formes d'expulsion/exclusion, s'assurer que les travailleurs sociaux du CPAS soient entendus et bénéficient du temps et de la liberté nécessaires à l'écoute et à la réflexion, c'est le minimum que l'on attend d'eux.
Des lieux de dialogue égalitaire et de concertation, où ils acceptent la légitimité des autres acteurs, pourront les aider à mettre en place des dispositifs originaux, et à apporter un réel soutien à des initiatives issues du terrain.

Des objectifs ?

Permettre le dialogue entre personnes issues de ces trois groupes d'acteurs, dans un état d'esprit propice à lever les multiples « voiles d'ignorance » qui font obstacle à un travail en commun, oui. Dépasser les méfiances, les peurs, les incompréhensions, oui. Mais cela ne peut se faire en laissant intacts les mécanismes, les pratiques et les rapports de force qui entérinent l'exclusion des uns versus la bonne conscience des autres et une façade propre pour les troisièmes. Sans quoi, nous n'aurons servi à rien.
Très concrètement, l'idée d'un inventaire des bonnes pratiques et la mise en place d'une dynamique menant à leur généralisation nous semble un premier objectif réaliste.
Cependant, cohérents avec la philosophie de notre projet qui donne la priorité aux acteurs de terrain et aux usagers vus comme les « spécialistes de la valeur d'usage » de l'institution, nous savons que d'autres objectifs émergeront de ce terrain. Et qu'ils seront sans doute bien plus légitimes que ce que nous pouvons écrire à ce jour. Nous resterons vigilants sur ce point.

Conclusion provisoire

A travers la diversité des situations locales, une de nos missions sera de dégager des lignes de cohérence dans les diverses prises de parole que nous aurons suscitées. Nous essaierons de voir dans quelle mesure les actions menées, les paroles échangées, les revendications entendues peuvent contribuer à la construction d'une parole commune aux usagers, à un dialogue égalitaire entre acteurs, à un réseau dynamique de bonnes pratiques. Bref, à un changement de mentalités qui profite aux uns comme aux autres.
Notre modeste tentative de travail, limitée dans le temps, sur 14 lieux de Wallonie s'inscrit évidemment comme une goutte d'eau dans la problématique de la lutte contre l'exclusion. D'innombrables acteurs, ici comme ailleurs, mènent des combats avec lesquels nous devons rester ou entrer en résonance. Nous travaillerons évidemment, ainsi que nos partenaires, en ce sens.

IL Y A DES GROUPES D'USAGERS

(2)

- QUI AGISSENT SUR LEUR DROIT AU LOGEMENT
- QUI ESSAIENT DE SORTIR DU SURENDETTEMENT
- QUI CHERCHENT ENSEMBLE A SE "REINSERER" PAR L'EMPLOI

MAIS IL N'EXISTE PAS BEAUCOUP DE LIEUX OU L'ON PARLE DU RAPPORT A L'INSTITUTION

C.P.A.S

DANS 14 LIEUX EN WALLONIE, (3)
SOUTENUS PAR DES ASSOCIATIONS LOCALES DE TERRAIN.

DES USAGERS DE CPAS
VONT PRENDRE LA PAROLE

...COMME TOUT USAGER DE "SERVICE PUBLIC"
COMME TOUT BENEFICIAIRE DE DROITS
ET DRESSER UN INVENTAIRE DE CE QU'ON POURRAIT AMELIORER

// PARALLELEMENT, DES ASSISTANTS SOCIAUX DE CPAS SERONT INVITES A SE REUNIR POUR DISCUTER DES AMELIORATIONS SOUHAITABLES ET ECOUTER LES "REVENDICATIONS" DES USAGERS STRUCTUREES COLLECTIVEMENT //

ENSEMBLE ET/OU SEPAREMENT

ILS RENCONTRERONT
LES RESPONSABLES
POLITIQUES LOCAUX

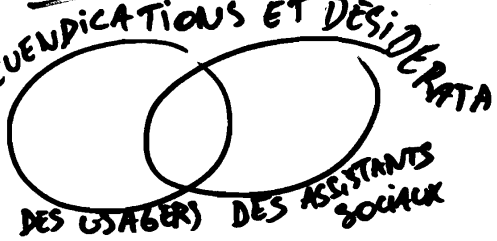

- CONSEILLERS A L'AIDE SOCIALE
- CONSEILLERS COMMUNAUX (CE SONT EUX QUI VOTENT LE BUDGET CPAS)

(4)

LES USAGERS ECHANGERONT LEURS EXPERIENCES (ON EST LA POUR LES AIDER A LE FAIRE)

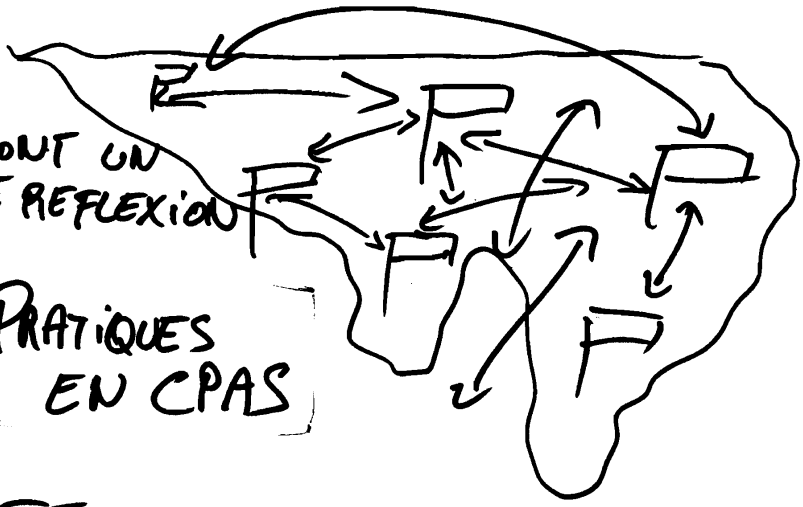

ET ETABLIRONT UN RESEAU DE REFLEXION SUR LES BONNES PRATIQUES EN CPAS

LA SUITE :

UNE EVALUATION DES AMELIORATIONS CONCRETES SUR LE TERRAIN

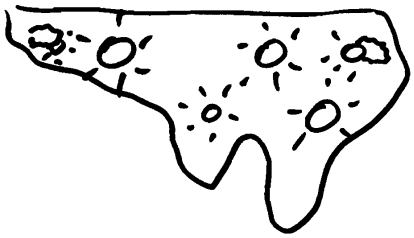

MAIS C'EST SURTOUT UNE DYNAMIQUE DE RESEAU QUI DEVRAIT SE STRUCTURER.

CONCLUSION

IL EST FOU, CE MINISTRE ! ON VA LUI DONNER PLEIN DE BOULOT

ET AU CECOM ALORS !

ILS POURRAIENT PEUT-ETRE NOUS ENGAGER ?

OUI, SURTOUT S'ILS PASSENT AUX 32 HEURES ! TU CROIS QU'ILS SONT PRETS A... MOI, MON TRUC, C'EST DE DEVENIR PILOTE D'HELICO, OU DE ME LANCER DANS LE BIO, PAS DE TRAVAILLER DANS UN MINISTERE - TOI AUSSI, T'ETAIS DE LA SABENA ? - NON, MOI, J'ETAIS ACCORDEONISTE DANS UN GROUPE PUNK ; J'AI DU MAL A ME RECYCLER... AINSI VA LA VIE...

Les Magasins du Monde-OXFAM : Made in dignity

présentation extraite de la brochure Partenaires 2001, *disponible sur demande : Magasins du monde-OXFAM, rue E.Michiels 7A, 1180 Bruxelles, tél. 02-332.01.10, fax 02-332.18.88, E-mail : mdmoxfam@mdmoxfam.be*

(1) Pour tout renseignement, pour obtenir la liste des produits, les adresses des magasins, ou recevoir chez vous « Made in dignity info » *contactez la centrale des Magasins du monde-OXFAM, voir coordonnées ci-dessus.*

(2) version complète des critères « Made in dignity », ainsi que modèle de contrat commercial « Made in dignity » sur demande.

Cette année, les Magasins du monde-OXFAM ont 25 ans. Cet anniversaire sera fêté en intensifiant les actions « Made in dignity ». Une « ManiFête » aura lieu à Bruxelles, le samedi 5 mai (voir en bas de cet article).

Les Magasins du monde-OXFAM commercialisent des produits variés, alimentaires (café, thé, sucre, miel, noix et fruits secs, conserves et huiles, confitures, bananes, chocolats, cacao, céréales, biscuits, chips, apéritifs, vins, alcools), ainsi que des produits d'artisanat (tissus, sacs, vêtements, poteries, jouets, bijoux...). Ils ont également une excellente librairie. Il y a un Magasins du monde-OXFAM près de chez vous : 7 à Bruxelles, 8 dans le Brabant wallon, 12 dans la région de Liège, 9 dans la région de Namur, 10 dans le Luxembourg, 13 dans le Hainaut...[1].

1. Un commerce équitable et solidaire

« Made in dignity » est une manière de commercer équitablement, de respecter des critères[2], d'améliorer les conditions de vie de producteurs marginalisés.
C'est une commission de bénévoles du mouvement, appuyée par des experts, qui décide de la sélection des partenaires. Cette commission prend ses décisions sur base d'un dossier regroupant un maximum d'informations sur le partenaire, ses structures, ses activités et le contexte dans lequel il agit. Un véritable partenariat de commerce équitable nécessite une information régulière aux producteurs sur les tendances du marché et un soutien dans leur « développement de produits ».

Au-delà du contrôle de l'application des critères « Made in dignity » - ce qui est important pour la confiance des consommateurs - il est essentiel d'évaluer l'impact du commerce équitable pour nos partenaires dans le but de l'améliorer. Cela demande méthode et moyens humains et financiers.

« Made in dignity » c'est aussi la volonté d'un mouvement de développer des solidarités concrètes permettant de lutter ici et là-bas contre les mécanismes politiques, économiques et sociaux d'exclusion.

2. Des engagements mutuels

Les partenaires du Sud s'engagent à :

- Garantir la participation des producteurs aux décisions qui les concernent ;
- Organiser leur travail collectivement ;
- Garantir une rémunération équitable aux producteurs ;
- Respecter l'environnement ;
- Proposer des produits de qualité.

Les Magasins du monde-OXFAM s'engagent à :

- Assurer une rémunération plus équitable (prix plus élevé, préfinancement) ;
- Fonctionner selon une organisation démocratique ;
- Organiser et financer une assistance aux producteurs ;
- Promouvoir une consommation utile et critique ;
- Respecter l'environnement.

3. Manifête « Made in dignity » : le 5 mai, manifestons

Rendez-vous à 15h au Botanique le samedi 5 mai. Nous voulons que nos revendications avancent : venez avec votre vélo, trottinette, roller, tandem, poussette... et autres engins du futur. Allons nous faire voir : du simple calicot au projet le plus fou. Notre diversité n'est pas une marchandise.

Manif et fête, ***la manifête s'en ira porter nos revendications au gouvernement belge***. En effet, dès juillet 2001, la Belgique présidera l'Union européenne. Six mois durant, elle pourra insuffler ses idées, tenter d'influer sur la construction de l'Europe.

Nous, l'Europe, nous la voulons ouverte sur le monde, respectueuse des droits humains, porteuse d'un développement durable pour tous. Une Europe de l'égalité et de la justice.

Mettre l'OMC sous contrôle citoyen

Si les négociations de Seattle ont déraillé, les pourparlers continuent bel et bien, sans plus de mandat, à l'écart des opinions publiques.

Sur la table de l'OMC : les accords agricoles et le retour de l'AGCS, l'Accord général sur le commerce des services qui jette les bases de la libération progressive totale de tous les services, y compris les services publics. Pour l'OMC, la santé, l'éducation, la culture, l'audiovisuel, les transports, l'eau et l'énergie ne sont plus considérés comme des droits mais comme d'énormes marchés convoités par les firmes transnationales.

Nous demandons au gouvernement belge :
- d'engager un débat public sur l'OMC, son mode de fonctionnement et le contrôle des mandats confiés aux négociateurs de la Commission européenne.
- d'appeler à la refonte du système du commerce international qui respecte les droits humains et les conventions environnementales.
- de plaider pour la séparation des pouvoirs au sein de l'OMC qui concentre abusivement des fonctions exécutives, réglementaires et judiciaires.

Pénaliser le crime économique

Les entreprises transnationales qui violent les droits humains ou les droits fondamentaux des travailleurs jouissent le plus souvent d'impunité. Si une initiative visant la pénalisation du crime économique est délicate à prendre par un état isolé, l'Europe est un champ d'action possible.

Nous demandons au gouvernement belge de prendre des initiatives pour pénaliser les crimes économiques.

Garantir un commerce équitable

Beaucoup de pays producteurs, en particulier africains, dépendent trop largement des revenus générés par l'exportation d'une seule ou d'un nombre très limité de matières premières comme le café ou le cacao. Les fluctuations des cours influencent parfois l'équilibre politique de régions entières comme la Côte d'Ivoire ou encore l'Afrique centrale. Les accords internationaux du café et du cacao seront renégociés en 2001. C'est l'occasion de redéfinir des instruments capables de réguler les marchés.

Nous demandons au gouvernement belge :
- de soutenir les efforts de diversification de la production des pays du Sud ;
- de revitaliser ces accords en y incluant la participation de l'ensemble des acteurs du marché (producteurs, torréfacteurs et consommateurs) et en les dotant des moyens de stabiliser et indexer le cours de ces matières premières.

4 . Manifête « Made in dignity » : Faisons la fête

A partir de 17h, concerts et animations aux Halles de Schaerbeek. Vous découvrirez un village associatif, des expos, des débats, un espace bambins et lardons, de la restauration d'ici et d'ailleurs et bien entendu des concerts, sans oublier le gâteau d'anniversaire pour les 25 ans des Magasins du monde-OXFAM. Le tout à un prix très démocratique : 200 FB.

Le 31 mars 2001 à Bruxelles : journée de préparation de la fête - ateliers, calicots, musiques, hamburgers, théâtre populaire (combat des boîtes à tartines contre les hamburgers), répétition musicale, etc. -

Tout coup de main est bienvenu :
contactez Denis Clerin, Magasins du monde-OXFAM, tél. 02-332.01.10, E-mail : denis.clerin@mdmoxfam.be.

Nice 2000 : mobilisations aux marches de l'Europe sociale !

Marches européennes contre le chômage, la précarité et les exclusions, *104, rue des Couronnes, F-75020 Paris France, Tel : +33 1 44 62 63 44, Fax : +33 1 44 62 63 45 e-mail : marches97@ras.eu.org http:// www.ras.eu.org/marches/*

1. Un « mouvement social actif européen » en marche

Depuis plusieurs années, les gouvernants de l'Union européenne brandissent le spectre d'un *« Etat social actif »* où notre seul droit serait de travailler sans exigence de qualité, de salaire ni de sécurité.

La Convention chargée de rédiger la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne a délibérément décidé le 3 octobre 2000 que les droits sociaux - et particulièrement les allocations de chômage, les retraites, le revenu minimum et le logement étaient des *« promesses qu'on ne pourrait plus tenir à l'avenir »*. Les Lignes directrices pour l'emploi culpabilisent depuis 1997, année après année, les chômeurs et travailleurs, les rendant responsables de leur situation, les taxant d'inemployables, d'inadaptables et manquant d'esprit d'entreprise. Les réformateurs des pensions de retraite décrètent que les vieux vivent trop longtemps et coûtent trop cher. Quant aux jeunes, leur non-expérience est devenue une tare justifiant un passage obligé par des sous-statuts d'insertion qui les rendent dépendants de leur famille et ne leur permet pas de préparer leur retraite.

Par notre présence et nos exigences, nous avons démontré que nous n'hésitions pas à être « actifs » pour la défense de nos droits et la revendication d'une Europe plus démocratique et plus sociale. (...) Depuis Amsterdam, nous avons crié et chanté notre espoir en une Europe démocratique et sociale et notre refus d'être mis devant un nouveau fait accompli d'une Europe ultra-libérale qui sacrifie les acquis sociaux et les règles démocratiques pour satisfaire les volontés des forces du marché et de la finance.

2. Quelques points marqués à Nice

● **La Charte des droits fondamentaux de l'Union sans garantie des droits sociaux, n'est pas intégrée dans le Traité :**

Dans la foulée du vote du Parlement européen, il était prévu de proclamer la Charte en grande pompe et de l'intégrer dans le Traité. (...) Les 6 et le 7 décembre, une *« autre Europe »* se faisait entendre fortement contre la disparition des droits sociaux de l'ordre juridique. Suite à ces mobilisations, la Charte a été signée à la va-vite, sans tambour ni trompette, à la fureur de Nicole Fontaine (UDF, France) présidente du Parlement européen. Il a été décidé que *« la question de la portée de la Charte sera examinée ultérieurement »*[1]. Officiellement, c'est à cause du refus des Britanniques et des Danois d'inscrire la Charte dans le Traité. Ce sont des arguties diplomatiques pour ne pas montrer que l'on cède aux mobilisations. (...) Le chantier reste ouvert pour une autre Charte.

● **L'agenda social européen a été réécrit :**

On est loin du compte, mais le texte de l'agenda social pour les cinq années à venir, présenté par la Commission européenne, a été réécrit par la Présidence française du Conseil des ministres de l'emploi et des affaires sociales. Au grand dam de la Commissaire Diamantopoulou qui a déclaré dans la presse britannique qu'il était « archaïque ». Il est vrai que la plume y a injecté des termes respectueux comme on n'en avait pas lu depuis longtemps dans ce type de document. L'objectif de *« convergence dans le progrès »* a réapparu ainsi que celui de définir *« des garanties minimales de ressources devant être assurées par les systèmes de protection sociale selon le suivi de la recommandation de 1992 »*.

● **L'article 137 du Traité de Nice n'a pas été modifié :**

Au mois d'août, la Présidence française avait proposé d'ajouter dans le Traité (article 137 relatif aux dispositions sociales) un point sur les *« conditions d'octroi des allocations de chômage »*. Il s'agissait de définir les conditions de perception de rémunération, les limitations au bénéfice des allocations de chômage et de contrôler la disponibilité des chômeuses et chômeurs pour le marché de l'emploi par une directive européenne votée à la majorité qualifiée. Nous avons dénoncé vivement cela lors d'un colloque sur l'agenda social organisé par le Parlement européen. (...). Le projet a été supprimé immédiatement. Il aurait pu réapparaître à NICE, mais non. Un autre point de marqué.

(1) voir Conclusions de la Présidence Conseil européen de Nice des 7/8/9 décembre 2000.

Echos...

● L'article 133 du Traité de Nice sera révisé en partie seulement :

Le vote à la majorité qualifiée est étendu aux échanges de service, l'unanimité est maintenue sur les questions relatives à la culture, la santé et l'éducation. Mais le texte est emberlificoté de telle sorte que toutes les interprétations sont possibles. (...)

3. Nous n'avons pas gagné la bataille

Il faudra encore lutter à l'arraché pour que les droits sociaux soient garantis et que les seuils que nous avons définis en fonction de la richesse de chaque pays pour le revenu garanti individuel soient reconnus comme des seuils en dessous desquels il est inacceptable de descendre.

● Rien n'est prévu pour améliorer la Charte qui doit devenir le préambule de la Constitution européenne (...) ;

● Le décalage entre l'agenda social adopté par le Conseil européen des Chefs d'Etat et de gouvernement et celui de la Commission européenne laisse présager des guéguerres institutionnelles. La Commission européenne a seule le droit d'initiative. Rien ne nous garantit qu'elle prendra une initiative pour définir des *« garanties minimales de ressources »* (...)

De plus, une directive de progrès social risque d'être bloquée par un veto, puisque la majorité qualifiée n'a pas été étendue aux questions de protection sociale. C'est la Suède qui a exigé de garder le veto sur le social pour préserver le niveau de son système de pensions. C'est dire à quel point les Etats membres attachés à leur système de protection sociale ont peu de confiance en la capacité de la Commission européenne à avancer des objectifs de convergence dans le progrès.

● Un point est ajouté à l'article 137, intitulé *« modernisation des systèmes de protection sociale »*. Si l'on se réfère aux communications de la Commission européenne portant le même titre, ce sont, entre autres les systèmes de pensions et les allocations de chômage et de revenu minimum qui sont visés.

● Le Conseil européen de Nice a aussi adopté les Lignes directrices pour l'emploi pour 2001[2]. Ici, rien n'a changé. Comme chaque année depuis 1997, il s'agit d'imposer aux Etats d'inciter les chômeurs à travailler par les contrôles et les exclusions des systèmes d'allocations ; mais toujours pas d'inciter les employeurs à les payer correctement pour lutter contre la précarité de l'emploi.

● Derrière le marchandage sur le nombre de commissaires et la pondération des voix, les chefs d'Etat et de gouvernement n'ont pas pu cacher le véritable enjeu du Traité de Nice. Leur crispation apparaissait enfin comme l'aveu que dorénavant, ils ne maîtriseront plus les rênes de leur propre Etat. Ils ont construit une Machine Infernale qui peut les détruire. *« C'est une force qui va »* dit-on de l'intégration européenne. Mais qui la dirige ? Où va-t-elle ? Nous n'avons pas de réponse aujourd'hui à ces questions. Il fallait avant tout arracher un accord, aussi minable soit-il, pour garantir l'élargissement dans la foulée, et que celui-ci soit bouclé avant 2003. Mais pourquoi, comment et pour qui exactement ? Il est plus que temps qu'en tant que citoyen(ne)s nous posions ces questions.

3. Prochaines étapes, prochaines luttes

Le Traité de Nice[3] n'existe pas tant qu'il n'est pas ratifié par les Etats. Il ne faut pas le laisser

(2) Pour obtenir les recommandations aux Etats pour leurs politiques de l'emploi : http://www.presidence-europe.fr/pfue/static/acces6.htm?nav=6, Cliquer sur point 3.c

(3) Pour obtenir le Traité, aller sur le site de la Présidence française ou sur le site du Conseil européen par http://europa.eu.int/

Echos...

suivre son chemin dans l'ombre comme ce fut le cas pour le Traité d'Amsterdam qui a été appliqué avant d'être ratifié et adopté en catimini par les parlements nationaux.

● **2001. Ratification du Traité de Nice par le Parlement européen :**

Les Parlementaires européens menacent de ne pas ratifier ce « mauvais » Traité. Mais le même scénario s'est produit après Amsterdam, avec le même Cohn-Bendit en meneur de fronde... et pourtant au moment du vote les parlementaires européens se sont inclinés.

● 2001-2002. Ratification du Traité de Nice par chaque pays en fonction des règles constitutionnelles :

A nous de faire entendre nos voix dans chacun des pays. Lors des campagnes de référendums ou en faisant pression sur les parlementaires nationaux.

● **Décembre 2001 : la Constitution européenne sera au menu de Laeken-Bruxelles :**

Le Conseil européen de Nice a décidé que les présidences suédoises et belges auront pour tâche de préparer une déclaration qui décidera de la portée juridique de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne, de la procédure qui définira la constitutionnalisation des Traités et de la convocation d'une nouvelle Conférence intergouvernementale qui révisera le Traité de Nice (fixée en 2004).
La Charte des droits fondamentaux est appelée à devenir le préambule de la Constitution européenne. Il faudra ré-allumer les feux sur la Charte dès que possible pour que les droits sociaux y soient garantis, à Stockholm en mars 2001, ou à Göteborg en juin 2001.

● Janvier 2002 : Disparition des monnaies nationales dans les 12 pays de la zone Euro.

● **2003 : élargissement de l'Union européenne à la Pologne, la Hongrie, la Slovénie, la République Tchèque, l'Estonie et Chypre :**

Si le Traité de Nice est ratifié. Les forces du marché et de la finance y tiennent. C'est une perspective de profits considérables. Le Traité de Nice permet un élargissement ultra-rapide dans un machin qui n'a rien à voir avec un Etat démocratique et qui verrouille tout progrès social. C'est aussi une perspective d'accélération de la spirale de la pauvreté si nous ne réagissons pas.

● 2004 : nouvelle Conférence intergouvernementale :

1ère hypothèse : si le Traité de Nice est ratifié, révision du Traité de Nice avec les 5 nouveaux Etats. Qui pourra nous faire croire que ce qui a été un lamentable marchandage à 15 pourra réussir à 20 ?

2ème hypothèse : si le Traité de Nice n'est pas ratifié, révision du Traité de Nice entre les 15 Etats actuels. Entre temps, le mouvement social devrait participer à la définition d'une constitution sociale et avoir pour but d'arracher des garanties d'objectifs de progrès social pour eux-mêmes et pour les populations des pays candidats.

● 2004 : élections européennes pour le Parlement européen.

Pour les 15 ou pour les 20, selon l'hypothèse qui se réalisera ; ensuite renouvellement de la Commission européenne.

Femmes et sans diplôme : un atout pour l'entreprise ?

Le 7 novembre, la Commission Pauvreté du Conseil des Femmes Francophones de Belgique[1] a organisé une matinée de travail consacrée à l'insertion professionnelle des femmes peu scolarisées. Flora y a contribué dans le cadre du projet JUMP Employeurs.

L'introduction de Marie Gribomont, présidente de la Commission Pauvreté, constituait un plaidoyer éloquent en faveur de l'insertion professionnelle des femmes peu scolarisées.

« Plus des deux tiers des pauvres du monde sont des femmes : en échange de journées bien plus lourdes que celles des hommes, les femmes ne perçoivent que 10% des revenus mondiaux, et elles ne sont propriétaires en tout et pour tout que de 1% des biens de la planète.

(...) Chez nous aussi, les mécanismes d'exclusion sociale — notamment en matière de revenus — frappent davantage les femmes que les hommes. On a ainsi observé :
- que les femmes perçoivent des salaires moyens inférieurs d'un tiers à ceux des hommes ;
- que les emplois précaires et à temps partiel leur sont bien plus souvent réservés ;
- que leurs pensions, à cause de carrières fragmentées et moins brillantes, sont moins élevées ;
- qu'elles émargent en plus grand nombre et plus longtemps au chômage ;
- qu'elles forment plus des 2/3 des chômeurs qui perçoivent des allocations réduites du fait du statut de cohabitant ;
- qu'elles constituent l'immense majorité des exclus du chômage de longue durée ;
- que 60% des bénéficiaires du minimex sont des femmes ;
- que 20% des assistés sociaux sont des femmes seules, avec des enfants à charge, etc. »

1. Mobiliser le potentiel des femmes

« Il faut investir des énergies nouvelles pour renforcer le levier de développement social que constitue le revenu des femmes, et le potentiel de gestion judicieuse qui est le leur.
Rappelons que c'est le verbe ménager qui a donné ménage, et que c'est ménage qui a donné management. Il y a là un gisement de capacités humaines sous-employées. (...)

Soyons précis : je ne parle pas ici du travail des femmes. Le travail, elles n'en manquent pas. Les femmes sont très actives et productives, mais une bonne partie de leur travail n 'est pas reconnue par la société. (...) Moi, c'est de revenu des femmes que je veux parler. Une des solutions possibles est évidemment l'emploi. Cette solution apparaît particulièrement pertinente quand on sait que parmi les femmes minimexées, la moitié a moins de 40 ans, ou que la catégorie 31-35 ans est sur-représentée parmi les femmes aidées par les CPAS. Cet âge est celui où, en théorie, on trouve le plus facilement à s'employer.

Ces chercheuses d'emploi se heurtent pourtant à de nombreux échecs. Les raisons de leurs difficultés d'insertion sur le marché de l'emploi sont assez bien connues :

- Soit les entreprises n'ont pas besoin d'elles. On constate en effet que pauvreté et faible formation vont souvent de pair. Les femmes en situation de pauvreté sont de plus en plus jeunes, voire très jeunes, elles disposent d'une expérience professionnelle brève ou nulle, et la plupart n'ont qu'une très faible qualification. La moitié des femmes hébergées dans des structures d'accueil des personnes sans abri, par exemple, n'ont pas dépassé les études moyennes inférieures.
- Soit les conditions de travail qui leur sont proposées sont incompatibles avec leur travail familial gratuit. Leurs horaires sont radicalement inconciliables avec ceux de leurs enfants, et leurs salaires sont trop faibles pour leur permettre de rémunérer quelqu'un qui les aiderait sur ce plan.

Il faut encore citer, pour certaines, ce qu'on appelle les pièges du chômage, qui font que si elles sont chefs de famille et ne risquent pas d'exclusion du chômage pour cohabitation, le salaire qui leur est offert n'est pas plus élevé que leur allocation.
Celles-là ont le choix d'être pauvres, libres de leur temps et allocataires, ou pauvres, sur-occupées et salariées... ».

***Marie-Rose Clinet**, tél/fax 04-253.24.15, E-mail : flora@skynet.be ; dans Coulisses/ n n°4/2000, bulletin de liaison de l'asbl* Flora, *Réseau pour la formation et la création d'emplois avec des femmes, rue du Progrès 333/8, 1030 Bruxelles, tél. 02-205.15.70, fax 02-203.80.98*

(1) CFFB, 10 rue du Méridien, 1210 Bruxelles ; tél. 02-229.38.21, fax 02-229.38.20

2. Rôle des organismes d'insertion

« A la misère matérielle vient à la longue s'ajouter le découragement, puis l'apathie, malgré la jeunesse de ces femmes, leur envie de prouver ce dont elles sont capables — si seulement un employeur leur en donne l'occasion — et la motivation particulière que constitue, souvent, la présence à leur foyer d'enfants auxquels elles veulent offrir des perspectives d'avenir. »

Les organismes d'insertion jouent un rôle important :
« Beaucoup font un travail remarquable pour donner ou redonner confiance en soi à des personnes abîmées par la vie, pour les former professionnellement et pour leur apprendre à s'organiser et à gérer leur temps.
Les femmes qui sortent de ces programmes avec un projet professionnel bien affirmé sont des recrues de choix pour les employeurs : elles se sont accrochées pour mener jusqu'au bout leur formation et pour régler divers problèmes annexes, et elles veulent réellement travailler, au niveau de compétence qu'elles ont acquis.

« Il existe des exemples de "mises à l'emploi" réussies, non seulement de l'avis des nouvelles travailleuses mais aussi de celui de leurs employeurs, qu'ils soient mûs ou non par un souci social. Des projets novateurs existent également, publics et privés. (...)

Nous allons voir que ce titre, "Femmes et sans diplôme : un atout pour l'entreprise", titre à première vue paradoxal, n'est pas l'expression d'un vœu pieux mais bien celle d'une réalité ; les femmes peu scolarisées peuvent réellement, dans certaines conditions, constituer un atout pour l'entreprise.

Mettre en évidence, développer et faire mieux connaître cet atout est nécessaire. Ainsi les employeurs potentiels réaliseront qu'il peut être de leur intérêt bien compris de miser sur cette ressource méconnue, notamment en matière de motivation, que sont les femmes peu scolarisées. La structure du marché des biens et des services est en mutation, certaines demandes de main-d'œuvre commencent à demeurer insatisfaites et cela pourrait bien ouvrir de nouvelles possibilités d'emploi pour notre public-cible. C'est le moment de sauter dans ce train qui s'ébranle. »

3. Bonnes idées et bonnes pratiques

Vint le moment d'écouter les différents intervenants.

- *Madame Marcellis du Centre Coordonné de l'Enfance de Charleroi : d*es services d'accueil des enfants de qualité sont indispensables pour que les femmes puissent travailler (y compris avec des horaires difficiles) ou se former sans se sentir coupables.

- *Monsieur Ranwez (Les Vaillants)* explique qu'il a essayé d'engager des personnes qui se présentaient pour un emploi sans avoir fait un parcours d'insertion et qu'il a constaté que cela ne marche pas à long terme, parce que les problèmes annexes non résolus refont surface. En conséquence, il renvoie maintenant les gens qui se présentent spontanément vers les organismes d'insertion.

- *Monsieur Thon (Hato)* a engagé des hommes et des femmes peu qualifiés pour travailler progressivement sur des machines outils. Il note un paradoxe : dans certains métiers masculins où la pénétration féminine est très lente, on voit des hommes travailler sur des machines et se fatiguant peu, alors que des femmes vident des copeaux, ce qui est un travail lourd... Il souligne une demande énorme et non satisfaite de qualifications moyennes et élevées en électromécanique. De nombreux emplois sont accessibles via un parcours de formation en entreprise.

- *Madame Lobert (Association des femmes chefs d'entreprise)* donne des exemples de femmes sans diplôme qui ont commencé au bas de l'échelle dans des petites entreprises et qui ont pu évoluer vers des fonctions de direction. Le prix à payer ? Etre très flexible, accepter de se former, s'intéresser à tout ce qui se passe, connaître des langues et l'informatique. Sa conclusion : il ne faut pas attendre que le patronat vous assume, mais votre travail doit apporter une valeur ajoutée.

- *Madame Schnojnacki (Union des Classes moyennes, directrice d'une entreprise de maroquinerie)* raconte comment elle a engagé une femme qui avait eu une formation de piqueuse mais qui avait peur de retravailler. Elle a décidé cette femme à sortir de sa situation de chômeuse en la mettant au pied du mur (pas

question de la renvoyer au chômage en attestant qu'elle n'avait pas les qualifications voulues), en lui manifestant sa confiance et en organisant son travail pour qu'elle puisse continuer à s'occuper de son père malade. Elle recommande aux femmes sans diplôme de savoir ce qu'elles ont envie de faire et de connaître les qualités qu'elles peuvent vendre à une entreprise. Avoir du caractère est un atout dans les petites entreprises.

4. Rosetta et les femmes peu scolarisées

- *Monsieur Crocs (Cabinet de la Ministre de l'Emploi)* fait un premier bilan du plan Rosetta. Il apparaît que sur les 30.000 conventions signées au 31 octobre, 65% concernent des jeunes qualifiés et 35% des jeunes moins qualifiés (pourtant seuls à valoir des réductions de cotisations sociales à leurs employeurs). Dans le groupe des qualifiés, on recrute autant de femmes que d'hommes (mais il y a plus de demandeuses que de demandeurs), alors que dans le groupe des moins qualifiés, on recrute deux hommes pour une femme, ce qui montre bien que les jeunes femmes sont plus fragilisées sur le marché de l'emploi que les jeunes hommes.

CRISP : Centre de recherche et d'information socio-politiques

1A, Place Quetelet, 1210 Bruxelles, tél. 02-211.08.80, fax 02-219.79.34, e-mail : crisp@cfwb.be, site internet : http:// www.crisp.be

Depuis 1959, le CRISP a tenu à donner de la décision politique une définition non conventionnelle et à dépasser les limites d'une approche purement formelle. Cette volonté de cerner les vrais enjeux, de démonter les mécanismes réels et de mettre en lumière le rôle des acteurs effectifs de la décision est une des raisons de la grande variété des sujets abordés et des diverses formes que peuvent prendre les travaux.

Les conditions de la prise de décision sont un problème central de la démocratie. En apportant en ce domaine des éléments d'information et de réflexion, le CRISP contribue à l'effort de pédagogie qui s'impose tout particulièrement aujourd'hui.

Le CRISP dispose désormais d'un site Internet.

Le site www.crisp.be présente les dernières publications du CRISP assorties d'un texte de présentation. On y retrouve aussi l'ensemble des livres, dossiers et courriers hebdomadaires, regroupés dans un catalogue qui permet des recherches thématiques, par mot du titre ou par auteur. Il est désormais possible de se procurer ces publications en remplissant le bon de commande proposé sur le site.

De nombreux ouvrages traitent de l'emploi.

Un dossier consacré aux « **Politiques de l'emploi en Belgique** », réalisé par Adinda Vanheerswyngels, est annoncé pour 2001. Il retrace les principales évolutions en matière d'emploi et de chômage en Belgique au cours de la période 1980-1999 :
- le développement du travail à temps partiel ;
- les programmes de résorption du chômage ;
- les retraits temporaires ou anticipés du marché du travail ;
- les dispositifs d'alternance et d'insertion ;
- les politiques d'activation des demandeurs d'emploi et des bénéficiaires du minimex.

Une autre publication à pointer : « **Le temps de travail. Transformations du droit et des relations collectives du travail** », par M.Jamoulle, E.Geerkens, G.Foxhal, F.Kefer et S.Bredael (1997, 476 pages).

Le site du CRISP met également à la disposition du public des documents intéressants et le produit de recherches originales menées au CRISP. Actuellement, l'internaute peut y consulter :

- la liste de tous les gouvernements nationaux depuis 1944, leur composition et le texte des déclarations gouvernementales ;
- un dossier « Commune » réalisé avec l'appui de la Fondation Roi Baudouin ;
- une base de données relative à l'actionnariat des entreprises wallonnes, réalisée avec l'appui du gouvernement de la Région wallonne.
  Cette base comprend plus de 8.000 entreprises pour lesquelles des indications relatives aux actionnaires permettent d'identifier les quelque mille groupes d'entreprises dont elles font partie. Parmi les données répertoriées figurent la nature du lien entre l'actionnaire et son groupe et la nationalité de ce dernier. L'interrogation de la base de données peut se faire à partir de multiples critères (dénomination ou numéro de TVA d'une entreprise, provinces, arrondissements, codes postaux ou communes, secteurs d'activités, etc.).

La consultation de ces documents et de cette base de données est gratuite.

Echos...

ENTRAIDE et FRATERNITE

action VIVRE ENSEMBLE

Exposition

Infos, dates et lieux d'exposition et location au 02 -227.66.80

ELLE & LUI, deux genres pour faire un monde

Une exposition interactive

Saviez-vous qu'en Bolivie, là où un homme gagne 100 francs, une femme en gagne 62 ? En Belgique, cette inégalité est aussi présente puisque là où un homme gagne 100 francs, une femme en gagne 74,5... Ces exemples illustrent certains des thèmes abordés dans cette exposition.

Très vivante, elle permettra à chacun de se glisser, l'espace d'une visite, dans la peau de personnages du Sud et du Nord ; de voyager au fil des panneaux pour découvrir la manière dont se vivent les relations d'inégalités entre les hommes et les femmes en Bolivie, au Burkina Faso, en Inde, au Maroc et en Suède. Plusieurs thèmes sont abordés : lire et écrire, vivre à deux, la démocratie.

Une exposition qui nous apprend à accepter nos différences et qui nous redit l'importance de communiquer afin d'avancer vers un demain plus juste pour « Elle et Lui ».

Coffre à outils « Elle et Lui »

Coffre à outils complet : livre-jeu, vidéo et les 6 fardes d'animation au prix de 1000 FB ; location : 350FB/3 jours

Cette valisette comprend une compilation de matériel pédagogique concernant le thème « Genre et Développement », autrement dit les relations d'inégalités entre les hommes et les femmes dans le développement. Un livre-jeu (Un autre genre, SVP), une cassette vidéo (En avant les femmes), des fardes dossiers vous permettront de préparer facilement des animations interactives. Ces outils peuvent être utilisés avec des jeunes à partir de 15 ans.

Echos...

Davos et le Dr Schwab

***François Gobbe**, Collaborateur de Kairos-Europe, 3 Av.du Parc Royal, 1020 Bruxelles ; Tél. 02 -762.39.20 ou 02-478.70.48 ; e-mail : francois.gobbe@belgacom.net.*

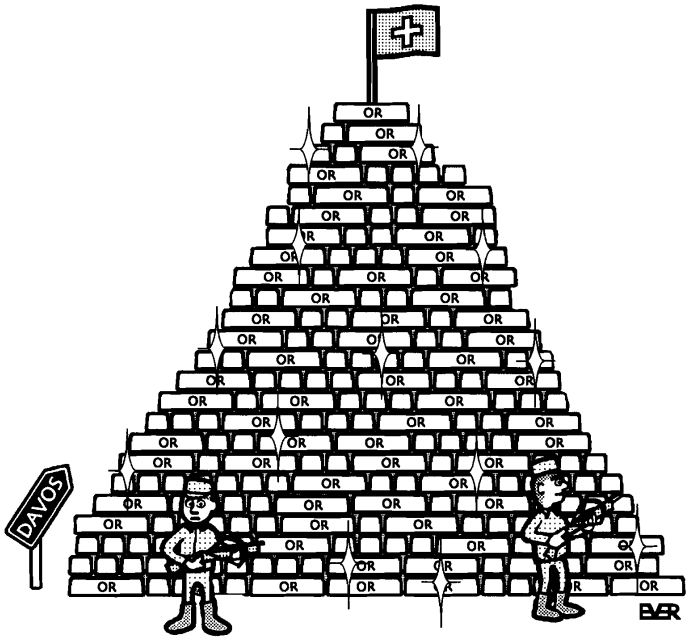

Né en 1938, Klaus Schwab enseigne l'économie d'entreprise à l'Université de Genève depuis 1972. Comme Soros, il se dit grand admirateur de Karl Popper, philosophe autrichien qui identifie marxisme et société fermée. En 1970, il crée ce qui deviendra le Forum de Davos (Forum économique mondial - WEF). S'il siège dans de nombreux conseils d'entreprise, il a su aussi s'introduire dans d'autres milieux internationaux en apparence plus détachés des milieux du business, comme le conseil de planification du développement de l'ONU (vice-directeur), le conseil consultatif du développement durable (où il a été nommé par Boutros-Boutros Ghali), le conseil de fondation de la recherche et prévention du SIDA (Unesco), le conseil d'administration du centre Perès pour la Paix...

Il a déjà reçu les plus hautes distinctions de différents gouvernements comme la Légion d'Honneur (chevalier), la grande croix de l'ordre national du mérite allemand, la grande croix d'or de l'ordre national autrichien... Il a été honoré par la Harvard's John F.Kennedy School of Governement pour avoir fondé le Forum ainsi que par la Bishop's University du Québec...

1. Structure et financement du sommet de Davos

Schwab a créé en 1971 l'European Management Forum, fondation sans but lucratif. En 1976, celle-ci devenait une organisation constituée de membres choisis en fonction de l'importance de leur chiffres d'affaires ou de leur influence politique. Aujourd'hui environ un millier de multinationales.

En 1976 après les premiers chocs pétroliers, un premier symposium réunit des leaders du business arabe et européen. L'année suivante le même symposium réunit les latino-américains et les européens, donnant ainsi à la fondation une dimension internationale.

En 1987, le sommet de Davos change de nom et devient le World Economic Forum (WEF), un club où chaque membre verse une cotisation annuelle de 12.500 $ (15.000 pour les banques). Pour faire partie du club, une société doit pouvoir prouver un chiffre d'affaires d'au moins un milliard $ par an et les banques contrôler un milliard $ en capital. Le billet d'entrée (hôtel et nourriture non compris) est de 225.000fr belge pour un administrateur envoyé par sa société. Les politiciens, syndicalistes et journalistes sont quant à eux invités. Ces chiffres datent de 1997.

Un comité directeur est formé chaque année. Il organise les conférences du sommet annuel, détermine les activités de l'année en cours et les différents groupes qui se réuniront en préparation du sommet.

En 2000, sur 5 coprésidents 4 provenaient de grosses sociétés multinationales : British Petroleum, Du Pont, Deutsche Bank, Sara Lee. Ces sociétés sponsorisent largement la conférence avec des montants allant de 78.000$ à 250.000$, en plus des frais de membre et de participant. Cette présidence annuelle garantit bien sûr, aux coprésidents des interventions multiples et l'accès au micro !

Pour 1999, le revenu déclaré au fisc de la fondation s'élève à 1,2 milliard de fb, soit 57% de plus qu'en 95.
Avec son millième membre en 1994, la Fondation a redéfini ses formes d'appartenance : sociétés à croissance rapide, sociétés d'intérêt régional, partenaires-experts (sociétés

A lire... à débattre

de consultance...) et partenaires institutionnels (comme Sun Microsystem). Ces derniers versent 250.000$ de cotisation supplémentaire par an.

Le salaire de K.Schwab lui-même provient d'une Fondation propre (la Fondation Schwab) créée pour éviter les conflits d'intérêt avec le WEF. Suivant ses déclarations, il touche une dizaine de millions de frb par an.
Mais c'est pourtant lui qui a payé cash 800 millions de frb (80% du total) pour la construction du quartier général à Cologny (canton de Genève). Il est vrai que sa situation financière s'est vue embellie par la création de start-up comme I2I qu'il a laissé à son neveu Hans-Jürg Schwab admis à Davos en 1987, ainsi que sa participation à la société californienne de consultance Internet US West, également admise à Davos en échange d'actions de l'entreprise pour une valeur de 20 millions de frb !

2. La mise sous tutelle de la politique par l'économique

La dimension politique a toujours été présente à Davos. Dès 71, le but était de discuter stratégie cohérente en matière économique et de permettre ainsi de mieux s'intégrer au marché international. Depuis le choc pétrolier, des influences multiples ont convergé sur de nombreux sujets comme la Chine, l'Inde et le Viêt-Nam, la création de l'OMC, la fin de la guerre froide en 90 avec la rencontre de Kohl et Modrow, l'Afrique du Sud avec Mandela et De Klerk en 92, Israël avec Arafat et Peres en 94, la création du Mercosur (Amérique latine) en 95, la présence des nouveaux chefs de gouvernements balkaniques en 96 (suite aux accords de Dayton)...

Toutes ces rencontres au reste très médiatiques, ont tendu à intégrer les gouvernements nationaux à une politique de mondialisation néo-libérale. En se présentant comme un relais entre milieux d'affaires et monde politique, Davos permet aux membres des cabinets des pays les plus influents de rencontrer également les représentants des institutions internationales comme la Banque Mondiale, le FMI et l'OMC ou encore des membres éminents des syndicats (ainsi Bill Jordan, secrétaire général de la Confédération des syndicats libres) ou de la presse et des médias...

En 1998, un Business Consultative Council a été créé réunissant une trentaine de dirigeants patronaux et de hauts fonctionnaires de l'ONU, l'objectif étant d'offrir aux Nations-Unies l'appui des milieux d'affaires. En contre-partie, l'ONU devrait pouvoir promouvoir une mondialisation de plus en plus favorable à ces milieux.

3. « Dialogue avec la société civile » : canalisation et répression de la contestation

En 1997, Viviane Forrester avait été invitée à présenter son livre sur la mondialisation *« L'horreur économique »* après ceux consacrés au New Age de Paolo Coelho ; en 1999 avant Seattle, ce fut au tour de José Bové d'être confronté à Mike Moore, directeur de l'OMC.

Cette année, Davos s'est encore plus ouvert. Un débat télévisé en direct (retransmis sur Arte) a été organisé avec Porto Alegre. Soixante neuf ONG (contre cinquante et une en 2000) comme les Amis de la terre, Greenpeace, Oxfam, Amnesty International..., ont reçu leur accréditation et le droit à participer à ces débats.

Le discours s'est adapté. *« La globalisation doit avoir une dimension sociale »* a assuré sur la défensive K.Schwab, insistant sur les dangers d'un monde divisé et inégal, mais déclarant également qu'il fallait éviter de diaboliser Davos.

Les thèmes retenus à Davos cette année reprenaient à leur manière des questions posées par la contestation de la société civile : responsabilité et mondialisation - richesse inclusive plus qu'exclusive - développement durable - le tout accompagné de la création d'un prix de 1 million $ destiné à un entrepreneur social.

Pourtant, alors que John Sweeny (président du syndicat AFL-CIO, principale centrale américaine), Thabo Mbeki (président sud-africain) et Vandana Shiva (fondation indienne pour la science, la technologie et l'écologie)

A lire... à débattre

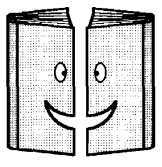

dénonçaient à l'intérieur du Forum les conséquences néfastes de la mondialisation, de nombreuses arrestations préventives, blocage de trains, filtrages sur les routes, quadrillage du village..., empêchaient des manifestants et chercheurs suisses et français de s'exprimer à proximité du Forum et dans le village de Davos. Cette répression a du reste déclenché la réaction des principales ONG présentes sur place qui y ont dénoncé une transformation du Forum en forteresse. Tout ceci a plutôt écorné l'image de dialogue pacifique et ouvert dont jouissait Davos jusque-là...

4. « La société civile d'en-Haut »

Cette réaction est somme toute logique, la grande majorité des pèlerins de Davos ont le libre marché pour credo, et le repentir n'est pas à l'ordre du jour de *« la société civile d'en-haut »* !

Il reste que la Fondation créée par le Dr Schwab et le sommet de Davos a acquis un rôle très médiatisé d'interface entre la mondialisation des marchés et les divers acteurs de la vie politique et sociale. Dans cette perspective, le dialogue avec la société civile n'est qu'un élément de plus (un atout de plus) dans son jeu de légitimation du monde des affaires et de son rôle dirigeant. L'aristocratie mondiale, perchée au pouvoir, se dit persuadée d'avoir « la » perception claire (la pensée unique) de ce qui est bon pour l'humanité ! Alors, brr...

A lire... à débattre

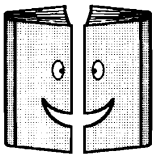

Article rédigé à partir des infos disponibles sur davos.indymedia.org ; forbes.com/global ; switzerland Indymedia

Forum social mondial à Porto Alegre : un autre monde est possible

Eric Toussaint, *président du Comité pour l'Annulation de la Dette du Tiers Monde ; invité comme conférencier par le FSM à Porto Alegre.*

CADTM, 29 rue Plantin, 1070 Bruxelles. Tél : 02.527.59.90. Mail : cadtm@skynet.be

Le pari était ambitieux : faire venir dans une grande ville du sud du Brésil des centaines de représentants des mouvements qui s'opposent à la mondialisation néolibérale aux quatre coins de la planète.

Le but était de se réunir pour faire avancer des pistes alternatives et se mettre d'accord sur un calendrier de mobilisations prioritaires au moment où se réunissaient à Davos ceux qui prétendent diriger le monde vers encore plus de marchandisation et de domination du capital. Bref, opposer au Forum économique mondial (FEM) de Davos un Forum social mondial (FSM) qui affirme qu'un autre monde est possible.

Pari gagné à tous les points de vue : très grande participation de représentant(e)s d'une très large gamme de mouvements opposés à la mondialisation néolibérale ; convergence manifeste entre les différentes plateformes ; grande qualité des débats ; adoption de trois déclarations complémentaires émanant l'une des mouvements sociaux, l'autre des parlementaires et la troisième des édiles communaux. Enfin très grand écho médiatique au niveau planétaire dans la mesure où le FEM de Davos et le FSM de Porto Alegre ont été systématiquement présentés comme symbolisant deux choix fondamentaux qui s'offrent à l'humanité.

1. Déroulement

Le Forum social mondial est l'aboutissement de plus d'un an de préparation minutieuse réalisée par un comité d'organisateurs brésiliens composé de mouvements sociaux (Mouvement des Sans Terre, Centrale Unique des Travailleurs,...), et des ONG. Ce comité a travaillé systématiquement en liaison avec des mouvements d'autres continents tel ATTAC, Focus on global South, le CADTM, Jubilé Sud, ainsi qu'avec « Le Monde diplomatique ».

L'initiative était appuyée par le gouvernement de l'Etat du Rio Grande do Sul (10 millions d'habitants) et la mairie de sa capitale, Porto Alegre (1,3 million d'habitants), tous deux dirigés par le Parti des Travailleurs.

Le 25 janvier 2001, l'ouverture s'est faite avec près de 4.000 participants. Discours radicaux (dont celui du gouverneur Olivo Dutra, ex-leader syndical) et production culturelle de grande qualité - présentant les racines indigènes et africaines des luttes d'aujourd'hui en faisant référence à l'extraordinaire lutte des esclaves noirs pour leur émancipation - ont donné le coup d'envoi d'une course contre la montre qui a duré 5 jours.

Après l'ouverture, les participants du FSM se sont rendus au centre ville pour une grande manifestation d'environ 10.000 personnes sur le thème « *Marche pour la vie, un autre monde est possible* », qui s'est terminée par un concert populaire en plein air.

Du 26 au 29, chaque matinée était occupée par quatre grands débats se déroulant simultanément avec un public oscillant par conférence entre 400 et 900 personnes. Au total donc, 16 grands débats consacrés aux grands thèmes de société et orientés vers la mise en perspective d'alternatives.

Ensuite, chaque après-midi, se déroulaient des ateliers. En quatre jours, il y en a eu près de 360. Ces ateliers étaient organisés par les mouvements eux-mêmes. Chaque fin d'après-midi se déroulaient des « *conférences-témoignages* » données par des personnalités comme Lula (leader du PT), Cuautémoc Cardénas (dirigeant du PRD mexicain) ou José Bové (Confédération paysanne, France).

En complémentarité au Forum social mondial à proprement parler, se déroulaient un Forum parlementaire mondial (auquel participaient 350 parlementaires) et un Forum municipal mondial animé par le nouveau maire de Porto Alegre, Tarso Genro.

Il faut encore ajouter un camp international de la jeunesse avec plus de 1.000 participants ainsi qu'un camp des peuples indigènes et de multiples activités et actions avec le Mouvement des paysans sans terre au cours desquelles José Bové a accompagné le MST pour détruire un champ d'expérimentation de culture de soja transgénique, propriété de la multinationale Monsanto. Ce qui a valu à Bové un ordre d'expulsion du territoire brésilien lancé par le

A lire... à débattre

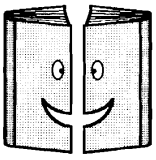

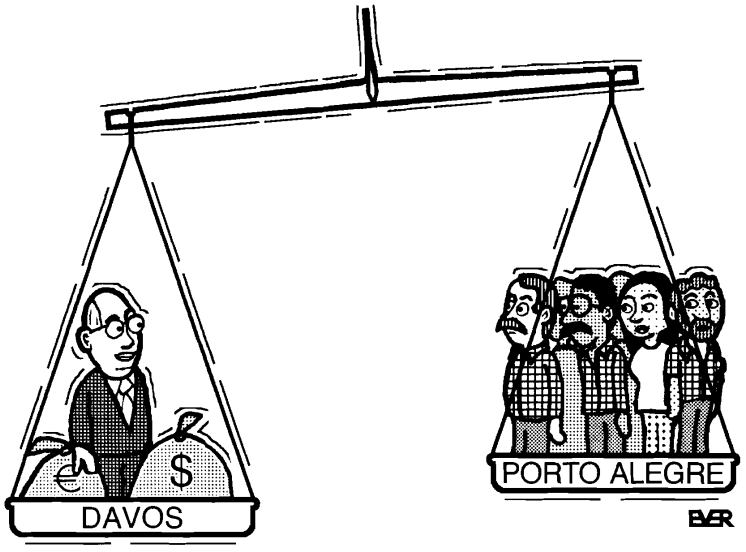

gouvernement néo-libéral du président Fernando Henrique Cardoso.

Le FSM s'est terminé le 30 janvier sur la décision de convoquer la prochaine édition à Porto Alegre à la même date que le Forum de Davos en 2002.

2. De multiples rendez-vous

Après l'échec de l'AMI (Accord multilatéral sur l'Investissement) en octobre 1998, après l'échec du Round du Millénaire à Seattle en décembre 1999, après le fiasco de la réunion annuelle de la Banque mondiale et du FMI à Prague en septembre 2000, le FSM de Porto Alegre a constitué un pas supplémentaire dans la voie d'une accentuation des convergences entre de très nombreux mouvements qui cherchent à obtenir satisfaction sur des revendications fondamentales pour l'humanité.

Cette rencontre de janvier 2001 a été précédée d'une dizaine d'initiatives de mobilisations très importantes en l'an 2000 au cours desquelles ces mouvements ont systématiquement agi ensemble : Bangkok en février 2000 (à l'occasion de la Xe conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement) ; Washington en avril 2000 (assemblée du printemps du FMI et de la BM) ; Genève en juin 2000 (Evaluation du Sommet des Nations Unies sur le développement social); Okinawa en juillet 2000 (G7) ; Prague en septembre 2000 ; Bruxelles, New York et Washington en octobre 2000 (Marche mondiale des femmes) ; Séoul le même mois (3e Conférence Asie-Europe) ; Nice en décembre 2000 (Sommet de l'UE) ; Dakar en décembre 2000 (« Des résistances aux alternatives »).

Ces rendez-vous multiples ont permis d'élaborer des positions communes entre de puissants mouvements sociaux (des syndicats CUT du Brésil, KCTU de Corée du Sud, CTA d'Argentine, COSATU d'Afrique du Sud), des mouvements paysans, des mouvements citoyens comme ATTAC ; des mouvements indigènes (CONAIE d'Equateur, Zapatistes du Mexique) ; la Marche mondiale des femmes ; des réseaux internationaux (Focus on global south, ATTAC, CADTM, Marches européennes) ; des mouvements des « sans » (sans papiers, sans domicile fixe, sans emplois, sans terre) ; des mouvements écologistes, pacifistes, la gauche radicale ; des coalitions sur des thèmes précis comme : 1) l'annulation de la dette du tiers monde (Jubilé 2000, Jubilé Sud,...) ;2) le refus de la poursuite de l'offensive néolibérale dans le commerce ; 3) la taxe Tobin...

3. Les points de convergence entre les mouvements

On peut essayer de résumer les points d'accords entre mouvements comme suit.

- nécessité d'une alternative démocratique et internationaliste à la mondialisation capitaliste néo-libérale ;
- nécessité de réaliser l'égalité entre femmes et hommes ;
- nécessité d'approfondir la crise de légitimité de la Banque mondiale, du FMI, de l'OMC, du Forum de Davos, du G7 et des grandes multinationales ;
- exiger l'annulation de la dette du tiers monde et l'abandon des politiques d'ajustement structurel ;
- exiger l'arrêt de la dérégulation du commerce, s'opposer à certaines utilisations des OGM et rejeter la définition actuelle des droits de propriété intellectuelles en relation avec le commerce (Trips) ;
- exiger l'arrêt des privatisations ;
- faire obstacle à la politique militariste (exemple, le Plan Colombie des USA) ;

A lire... à débattre

- affirmer le droit des peuples à un développement endogène ;
- trouver des sources de financement sur la base de la taxation du capital en commençant par une taxe de type Tobin ;
- affirmer les droits des peuples indigènes ;
- nécessité d'une réforme agraire et d'une réduction généralisée du temps de travail ;
- nécessité d'un combat commun Nord/Sud et Est/Ouest ;
- promotion des expériences démocratiques comme le budget participatif pratiqué à Porto Alegre.

Ces principaux éléments se retrouvent tous ou à peu près dans la déclaration que les mouvements sociaux ont adoptée au FSM à Porto Alegre[1]. Ils se trouvaient déjà dans l'appel de Bangkok (février 2000) et dans la déclaration de Genève (juin 2000), c'est un signe très encourageant.

Des questions importantes font l'objet d'un débat :
- faut-il « abolir » la Banque mondiale, le FMI et l'OMC ou les réformer en profondeur ?
- faut-il lutter dans les pays de la Périphérie pour la suspension du paiement de la dette ou fait-il utiliser la voie de la négociation sans recourir à cette mesure ?

Le fait que ces questions fassent débat ne constitue pas un obstacle à l'action commune sur les points qui font l'objet d'un accord.

3. Porto Alegre versus Davos

Davos entouré de barbelés et protégé par des centaines de policiers et de militaires. Porto Alegre ouvert à tous ceux et à toutes celles qui prônent l'humanité à la place du profit. Davos, le luxe. Porto Alegre, la dignité. Davos la crise de légimité. Porto Alegre, les alternatives.

La rencontre de Porto Alegre a été extraordinairement médiatisée : près de 500 journalistes s'étaient fait accréditer (plus qu'à Davos...). Cela illustre un tournant. Les médias, y compris les plus fervents défenseurs de la course au profit (CNN par exemple) ont senti que s'opérait un tournant dans l'opinion : une partie de plus en plus importante des citoyen(ne)s de la planète éprouvent de la méfiance à l'égard de l'offensive néolibérale. Ceux et celles qui se sont mobilisés à Porto Alegre ont été en contact permanent via des médias alternatifs (Indymedia par exemple) avec les anti-Davos qui se mobilisaient en Suisse et ont exprimé leur solidarité avec la manifestation de Suisse.

(1) voir sur les sites web www.forumsocialmundial.org ou attac.org Disponible uniquement en espagnol, portugais et anglais pour le moment.

— Brève — Brève — Brève — Brève — Brève — Brève — Brève —

300 millions d'Africains vivent avec moins de 25 fb par jour

Philippe Regnier , Le Soir 21 février 2001

Dans un rapport publié la semaine dernière et consacré à l'Afrique, la Banque mondiale souligne que si quelques points ont été marqués du côté de l'alphabétisation, la croissance économique notée dans la région a singulièrement ralenti depuis 1998, notamment en raison de l'explosion des prix des produits pétroliers et de la chute des prix des matières premières exportées.

Parallèlement, les investissements étrangers et l'aide publique du Nord aux pays de l'Afrique sub-saharienne diminuaient, à un moment de prospérité sans précédent dans les pays industrialisés. Désormais dit le rapport, 300 millions d'africains vivent avec 25 fb par jour. Soit à peine 4.000fb par an en Ethiopie, par exemple. Un autre indicateur dramatique : 7% des adultes ont contracté le virus du sida.

— Brève — Brève — Brève — Brève — Brève — Brève — Brève —

A lire... à débattre

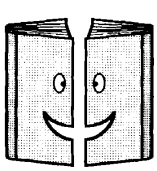

Formation résidentielle du CADTM

Dette et marchés financiers

Du vendredi 23 mars (19 h) au dimanche 25 mars (18 h)
Au Service de la Jeunesse de la Province de Liège
Rue Belvaux 189, 4030 Liège (Grivegnée), tél. : 04-344.91.30

PROGRAMME

Aucune connaissance économique requise, formation tous publics.

Vendredi 23 mars : **Accueil, repas, prise de contact**

Samedi 24 mars : **Etat des lieux**

Anatomie des marchés financiers : qu'est-ce que les marchés financiers ? Quelles sont les étapes ayant mené à la globalisation actuelle ? Comment le Tiers Monde a-t-il été intégré à ce processus ? La titrisation de la dette : comment a été gérée la dette des pays dits émergents après la crise de 1982 ? Comment a-t-elle mené aux crises financières des années 90 ? Le rôle du FMI ?

Dimanche 25 mars : **Les alternatives**

Que peut-on faire individuellement et collectivement ? Quelles réformes économiques et financières apporter ? Pistes pour une nouvelle architecture financière internationale.

P.A.F.: 1600 BEF -40 euros- (1000 BEF -25 euros- pour les petits revenus), Logement et repas compris (apporter des draps de lit).
Inscription à envoyer avant le 15 mars 2001 à Arnaud Zacharie, 13 rue du Mouton Blanc, 4000 Liège – Tél. : 04/237.05.77 – E mail : cadtmcontact@skynet.be
Accès par les TEC – Depuis Guillemins : bus 1 jusque St Lambert puis bus13 – Depuis théâtre : bus 35

Un livre à découvrir...

Vient de paraître ; Coord. par ***M.Capron et G.Liénard****, 176 p., Couleur Savoir/EVO - Fopes, 4 rue d'Anderlecht, 1000 Bruxelles, tél. 02-512.50.90, fax 02-512.52.31, E-mail : evo.bxl@wanadoo.be*

Face à la mondialisation

Justice sociale, développement économique et contre-pouvoirs

Nous vivons les effets de la mondialisation dans la vie de tous les les jours : internationalisation du capital, concurrence accrue, fragmentation des acteurs induisent des mutations dans le quotidien des gens, dans les entreprises, dans la société.

Dans ce livre, sociologues, économistes et philosophes essaient de comprendre ces changements, en analysant l'évolution du rôle des acteurs sociaux. Comment penser l'action sociale dans une société en mutation ? Que signifie la mondialisation pour les acteurs et institutions de la société belge ? Quel avenir pour le secteur non marchand ? Que penser des demandes de reconnaissance sociale de nouveaux groupes associatifs ? Quelles nouvelles pratiques de solidarité entre acteurs des pays du Nord et du Sud ?

Autant de questions intéressant à coup sûr les acteurs sociaux concernés (syndicalistes, managers, responsables politiques et sociaux, militants des groupes associatifs), mais aussi un public plus large de citoyens soucieux de comprendre les mutations en cours pour agir de manière responsable.

Les auteurs

La FOPES (Faculté Ouverte de Politique Economique et Sociale - UCL) à laquelle se rattachent les différents auteurs de cet ouvrage, vise à offrir aux adultes ayant une expérience professionnelle et un projet social, une formation universitaire d'agents de changement dans le domaine économique et social.

Le travail c'est la santé ?

1. Le chômage tue

Une étude récente de l'INSEE[1] démontre que la mortalité d'un chômeur est trois fois supérieure à celle d'un actif du même âge, et celle des chômeuses, deux fois.

Pourquoi donc meurt-on plus quand on est au chômage ?

Tout d'abord parce que le chômage touche plus les groupes socio-professionnels inférieurs, dont la mortalité est en soi plus élevée. Mais si l'on neutralise les effets de diplôme et de groupe socio-professionnel, la mortalité des chômeurs reste deux fois supérieure (au lieu de trois) à celle des actifs.

Il y a également une sélection par la santé sur le marché de l'emploi. La montée du chômage touche d'abord les plus fragiles : des individus en mauvaise santé perdent l'emploi pour le chômage, ou l'inactivité.

Enfin, il y a aussi un effet direct du chômage sur la santé. La diminution des revenus provoque des modifications du mode de vie : mauvaises conditions de logement, moins bonne alimentation, report des soins de santé... Isolement social, perte d'estime de soi, troubles psychologiques.

Un mauvais état de santé pourrait donc être à la fois une cause et une conséquence du chômage.

Dans l'étude de l'INSEE, il est démontré que les inacti(ve)s présentent eux aussi une surmortalité. La mortalité des inactifs est même en augmentation : elle est passée de 3,5 fois celle des actifs du même âge (1980-1985) à 5,1 fois (1990-1995). La surmortalité des femmes inactives (2,5 fois) est encore supérieure à celle des chômeuses (1,9 fois).

2. Mortalité et santé

La mortalité est un des indicateurs qui permet d'évaluer l'état de santé d'un groupe donné. Une plus grande mortalité est le reflet d'un état de santé plus mauvais, quand on prend la santé dans son sens global. Rappelons la définition de la santé selon l'Organisation Mondiale de la Santé : la santé n'est pas que l'absence de maladie, elle est un état de parfait bien-être physique, mental et social.

Un ensemble d'éléments influencent donc notre santé : ressources financières, logement, travail, environnement, moyens de communication, loisirs. Les soins de santé, s'ils sont indispensables pour soigner les maladies, n'interviennent que de façon mineure dans l'état de santé global d'une population.

Pour s'en convaincre, l'exemple le plus fréquemment cité est celui de la diminution de la mortalité par tuberculose pulmonaire[2]. Ce taux de mortalité a diminué de façon régulière, bien avant l'apparition des traitements médicamenteux (à la fin des années 40), et celle de la vaccination par le BCG (au milieu des années 50) : de 4000 par million par an en 1840, il est passé à 1300 par million en 1900, à 540 par million en 1940, pour passer en 1970 à quelques cas par million. De plus, on ne voit aucune accélération de cette diminution de la mortalité avec l'apparition des traitements médicamenteux...

C'est l'amélioration générale des conditions de vie (logement, alimentation) qui a permis la diminution de la mortalité par tuberculose. Les traitements ont bien sûr changé le devenir individuel et la qualité de vie des malades atteints de tuberculose[3].

3. L'effet du chômage sur la santé

Des chercheurs (sociologues, psychologues...) ont consacré des travaux à ce thème[4]. La perte d'emploi a des conséquences psychologiques directes qui vont influencer l'état de santé. On

suite page suivante

***Ghislaine De Smet** ; à partir de l'article d'Anne-Marie Gaudin,* La surmortalité des chômeurs se confirme, *dans Le Quotidien du Médecin, n° 6788 du 26 octobre 2000, et de l'article de Michel Roland,* Faim de travail, fin de la santé ?, *dans Santé Conjuguée (trimestriel de la Fédération des Maisons Médicales) n° 14 d'octobre 2000, dont de larges extraits sont repris. Ces articles sont disponibles sur demande à notre secrétariat.*

(1) revue mensuelle « Economie et Statistique », 2000-4, n°33418, Bd Adolphe-Pinard, 75675 Paris Cedex 14, France ; tél. +31.1.41.17.50.50

(2) étude de Mc Keown, voir « Santé conjuguée », op cit.

peut observer sept phases successives, après l'annonce de la mise au chômage.

- L'immobilisation, la dénégation : la personne est dépassée par l'événement (*« ce n'est pas possible »*).
- la révolte, *« je vais me retirer du syndicat »* ;
- la minimisation du changement : *« je vais enfin avoir le temps de faire mon jardin »* ;
- la dépression ou la maladie : *« ma vie est finie »* ;
- l'acceptation passive : *« je suis chômeur, maintenant, il n'y a rien à faire »* ;
- la mise en œuvre de nouveaux comportements : *« je vais m'inscrire à un atelier de recherche active d'emploi »* ;
- la recherche d'un sens, l'adaptation au nouveau statut : *« je vais essayer de retrouver du travail, vu mon âge il y a peu de chance, mais je continuerai de toute façon à m'occuper de mes petits enfants »*.

Le bloquage au quatrième stade, celui de la dépression ou de la maladie, n'est donc pas inéluctable. Mais globalement, comme on l'a vu plus haut, l'augmentation de la mortalité chez les personnes sans emploi (chômeurs et allocataires) est nette. Elle est bien sûr également une conséquence indirecte des modifications du mode de vie provoquées par la précarité.

Les influences de ces facteurs peuvent être modifiées par toute une série d'intervenants : médecins, psychologues, assistants sociaux... Par une approche intégrée[5], des actions préventives, on peut apporter de l'aide à l'échelle individuelle. Par contre seules des mesures politiques seraient à même de modifier globalement la situation, nous y reviendrons plus loin.

4. La mortalité des travailleurs

Penchons-nous à présent sur des études de mortalité des travailleurs. Une étude réalisée en 1993 par Desplanques[6] mérite notre attention. Ce chercheur a établi des graphiques reprenant l'espérance de vie à 35 ans et à 60 ans, par catégorie socio-professionnelle. L'espérance de vie va en décroissant selon qu'on soit cadre supérieur, agriculteur, commerçant, employé, ouvrier ou manœuvre. Les écarts entre ces différentes catégories socio-professionnelles augmentent actuellement (si l'on compare la période 1960-1969 à la période 1980-1989).

Cette étude montre qu'à l'échelle de la société, le risque pour la santé venant du travail est également lié au statut socio-économique. Celui-ci constitue, dès la naissance, le meilleur indicateur du niveau d'études qui pourra être atteint par la suite, lui-même déterminant de la profession qui sera exercée et des risques qui y seront liés.

Une autre étude[7], menée en Grande-Bretagne, a suivi la mortalité de plus de 10.000 fonctionnaires, sur une période de 20 ans. Cette deuxième étude confirme également que la mortalité est la plus faible pour le personnel de direction ; elle se situe à plus du double pour les employés, et à plus du triple pour les autres fonctions subalternes.

5. Autre facteur de mortalité

Cette étude « Whitehall » soulève également l'hypothèse de l'influence d'un autre facteur : le statut hiérarchique. En effet, aucun des fonctionnaires entrant dans l'étude n'était en état de détresse sociale, tous avaient un logement, des conditions matérielles suffisantes, et les différences de salaires entre eux sont beaucoup moins importantes que dans l'ensemble de la société. C'est donc leur statut hiérarchique qui les différenciait le plus.

De nouvelles études ont dès lors été réalisées pour objectiver cette hypothèse. Des chercheurs ont mesuré la tension artérielle des fonctionnaires, pendant le travail, et après leur retour à domicile[8]. Les augmentations de tension artérielle au travail (sans doute liées au stress) sont équivalentes pour les

(3) Les traitements ont une action positive sur la « morbidité », c'est à dire la souffrance provoquée par la maladie. Il y a bien d'autres exemples de traitements actifs qui ne diminuent pas la mortalité globale de la population, mais améliorent la qualité de vie des patients.

(4) voir « Santé conjuguée », op cit.

(5) C'est à dire par une prise en charge pluridisciplinaire et concertée, dans un même lieu (comme dans les maisons médicales), ou par un travail en réseau.

(6) voir « Santé conjuguée », op cit.

(7) Whitehall Study, 1986, voir « Santé conjuguée », op cit.

(8) Marmot et Theorell, 1988, voir « Santé conjuguée », op cit.

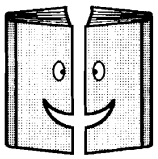

fonctionnaires de rangs supérieurs et inférieurs. Par contre, après le retour au domicile, la tension artérielle des premiers (rangs supérieurs) redescend beaucoup plus vite que celle des seconds (rangs inférieurs). Or, une tension artérielle qui reste élevée longtemps est nocive pour la santé (maladies cardio-vasculaires). La raison pour laquelle la tension artérielle reste plus longtemps élevée chez les personnes des rangs hiérarchiques inférieurs pourrait s'expliquer par le fait qu'ils ne peuvent réagir au stress qu'ils subissent. On pourrait parler de stress « négatif »[9].

Ne pourrait-on pas dès lors estimer que le stress engendré par les situations de précarité aie des effets négatifs sur la santé ? Le stress « négatif » fait sans doute aussi partie des facteurs qui peuvent expliquer la surmortalité des chômeurs et des allocataires.

5. Pour conclure

Il y a un lien important entre l'activité professionnelle, qu'elle soit présente, absente ou perdue, et l'état de santé. Plusieurs facettes sont à prendre en compte.

Tout d'abord le fait que la santé, dans sa définition, corresponde à un état de complet bien-être physique, mental et social, et non simplement en l'absence de maladie. Les inégalités sociales ont des conséquences directes et indirectes sur l'état de santé.

Ensuite, le lien évident entre le risque pour la santé et le statut socio-économique. Le niveau socio-professionnel et le niveau hiérarchique sont des facteurs déterminants pour la santé des actifs. Le stress quotidien « négatif », le manque ou la perte d'autonomie des personnes pourrait aussi avoir des conséquences néfastes sur l'état de santé, tant des travailleurs que des sans emploi.

On peut donc aisément conclure que ce ne sont pas les soins de santé qui pourraient améliorer radicalement cet état de choses, malgré les 500 milliards de BEF qui y sont consacrés (soit un tiers de l'ensemble de la sécurité sociale !). Ils ne peuvent qu'apporter une aide individuelle, nécessaire, mais insuffisante, en agissant sur certaines conséquences des détériorations de l'état de santé mais très peu sur leurs causes.

Les inégalités en matière de santé ne sont qu'une des facettes des inégalités socio-économiques.

Il faut réorienter les priorités, prendre des mesures sociales, politiques, économiques, pour assurer une meilleure répartition de richesses, et assurer des conditions de vie décentes à tous. Ce n'est malheureusement pas dans ce sens que les évolutions actuelles nous conduisent.

Par l'action collective concertée des travailleurs et des sans emploi, il faut obtenir de nouvelles organisations du travail, garantir à tous et toutes une vie digne et autonome. Le droit à l'autonomie est une question de justice sociale, qui ne saurait se satisfaire de mesurettes ponctuelles destinées à soulager les conséquences les plus criantes de l'exclusion.

(9) Par opposition à un stress « positif » qui peut être un facteur de dépassement de soi. Le harcèlement moral entre très certainement dans les facteurs de stress négatif.

A lire... à débattre

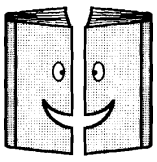

Les call-centers : des employés taillables et corvéables à merci ?

Une interview de ***Hans Somer****, délégué syndical BVTK pour Sitel, par Brigitte Poulet.*

J'ai sollicité cet interview parce qu'il me semble que les conditions de travail dans les call-centers sont représentatives de la nouvelle culture du travail : mobilité, flexibilité, insécurité d'emploi.

Dans un call-center, une certaine flexibilité est inhérente au travail : on s'engage à téléphoner à 10, 20 ou 30.000 personnes, pour le compte de banques, de grands magasins etc., par exemple pour une invitation. Il s'agit alors de téléphoner à des privés le soir ou le week-end.

Ceci dit, les situations peuvent être très différentes d'un call-center à un autre.
En effet, il y a des call-centers où il y a des problèmes. Ce sont des petits call-centers de 10 ou 15 personnes. Ce sont les cow-boys du secteur. La plupart travaillent avec des étudiants, en noir, ou avec des gens sous statut d'indépendant.

(1) délégué BVTK (Halle-Vilvorde).

Moi, je travaille chez Sitel depuis 5 ans. C'est une société multinationale, qui travaille avec 26.000 personnes et c'est totalement différent. Il y a eu au départ, il y a 7 ans, un tout petit call-center initié par deux personnes, avec les mêmes problèmes que ceux dont je viens de parler. Nous avons été rachetés par la société américaine Sitel et actuellement, nous sommes le plus grand call-center : 700 personnes à Bruxelles.

A un moment, nous avons senti la nécessité d'avoir une représentation syndicale et j'ai commencé comme délégué pour Sitel. Il y a eu beaucoup de changements dans les 5 dernières années. Nous avons obtenu des salaires plus élevés que les salaires minimaux. Nous avons un très bon règlement de travail. On a une convention collective ; nous sommes le seul call-center en Belgique à avoir cela. Nous avons un bon système de définition des horaires et des jours de travail. Par exemple, on ne peut pas nous demander de prester plus de 6 dimanches par an. Le dimanche, nous avons des primes plus élevées que le minimum, nous avons un 13ème mois. Nous avons des clauses sur les procédures de licenciement, sur le harcèlement sexuel, sur le racisme, le mobbing.

Les call-centers sont potentiellement de grands employeurs. On s'attend à la création de 30 ou 35.000 emplois dans ce secteur dans les deux prochaines années. Il serait très urgent de faire une convention nationale et d'avoir une commission paritaire propre au secteur : jusqu'à présent, nous sommes dans le grand fourre-tout de la commission 218.

Les employés d'autres call-centers doivent vous envier.

Ça ne s'est pas fait tout seul ! Pour arriver à cela, il a fallu se battre ! Nous avons mené un rude combat pendant deux ou trois ans. Ca représente un énorme travail effectué par les délégués, le Conseil d'entreprise, le BVTK (SETCa) et surtout E. Vandersmissen[1]. Maintenant, nous avons de bons rapports avec notre direction.

En général, on invoque la compétitivité pour justifier la compression du prix du travail.

Oui, justement, avec tout ça, nous avons un problème de concurrence. Sitel donne des avantages et des primes qui ne sont pas donnés par la plupart de nos concurrents. Ça veut dire que ceux-ci peuvent faire des offres meilleur marché et que nous avons parfois des difficultés à trouver de nouveaux clients.

Notre problème, c'est que l'inspection du travail est très, très mauvaise. Je suis sûr que si l'on faisait un bon contrôle, la plupart des call-centers peuvent fermer. Parce qu'il ne sont pas en ordre avec les salaires, les cotisations sociales, les primes et tout ça. Ils travaillent comme ça depuis des années. On les connaît, ils passent des annonces dans les journaux chaque semaine et la justice ne fait rien. De temps en temps, il y a un call-center qui doit fermer suite à un contrôle ou à une faillite, et une semaine plus tard, les mêmes personnes en ouvrent un nouveau. L'inspection du travail fonctionne un peu comme la justice : quand il y a un problème, ça prend 4 ou 5 ans pour avoir une investigation. C'est un problème général et politique aussi.

J'ai parlé tout à l'heure de l'urgence de faire une convention nationale pour notre secteur. Je ne comprends pas pourquoi les organisations patronales n'appuient pas ce projet, car toutes les bonnes sociétés ont les mêmes problèmes de concurrence que nous. C'est leur intérêt d'éliminer les entreprises malhonnêtes.

A lire... à débattre

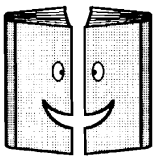

Quelle est la situation dans les autres pays ?

Les frontières sont ouvertes aujourd'hui. Nous perdons beaucoup de contrats parce qu'il y a de la concurrence avec l'Irlande, par exemple. La Belgique est un des pays, si pas le pays, où le travail est le plus cher. Les charges patronales sont de 44 % ici, 30% en Hollande, 5 % en Irlande...

Ca coûte plus cher parce que le travailleur est mieux protégé.

On ne peut pas concurrencer le Portugal, l'Espagne ou l'Irlande.

C'est bien ce qu'on reproche aux organisations internationales comme l'OMC, de niveler par le bas les clauses sociales. A condition que les lois soient respectées, les conditions de travail sont-elles encore bonnes en Belgique ?

Oui, elles sont parmi les meilleures, avec la Scandinavie, la Hollande.

Avec les nouvelles technologies est née une nouvelle culture du travail avec, en plus de la flexibilité, des contrats précaires.

D'une part, bien souvent là aussi les employés signent des contrats qui ne sont pas légaux. Ils viennent rarement le montrer à leur syndicat avant de signer. D'autre part, il faut constater qu'en Belgique, il n'y a pas une grande flexibilité. Chez moi, en Hollande, c'est tout à fait normal de déménager 5 ou 6 fois dans une vie...

Les déménagements fréquents, les horaires flexibles, c'est très déstructurant. Peut-être pas pour une personne seule, mais lorsque c'est imposé à toute la famille... Et comment encore avoir une vie sociale ? Quel jour reste-il pour voir les parents, les amis, les cousins si on travaille le samedi, le dimanche ?

Ici, on s'est battus pour avoir un nombre limité de samedis et de dimanches de travail. Le travail de nuit se fait uniquement sur base volontaire ou s'il est spécifié sur le contrat qu'on est engagé pour un travail de nuit. On reproche souvent la flexibilité mais il y a beaucoup de personnes qui veulent travailler le week-end, parce que c'est mieux payé et parce qu'elles préfèrent avoir des jours libres dans la semaine. Il y a beaucoup de jeunes célibataires qui travaillent chez nous. Par convenance personnelle, ils demandent parfois les horaires du soir : après le boulot, ils sortent le soir et se lèvent plus tard le lendemain...

Nous travaillons pour des sociétés, informatiques par exemple, qui doivent offrir leurs services de dépannage 24 h sur 24. Donc, la flexibilité est incontournable, mais il faut l'organiser. Quand on change un horaire, ici, on doit toujours le dire 5 jours à l'avance.

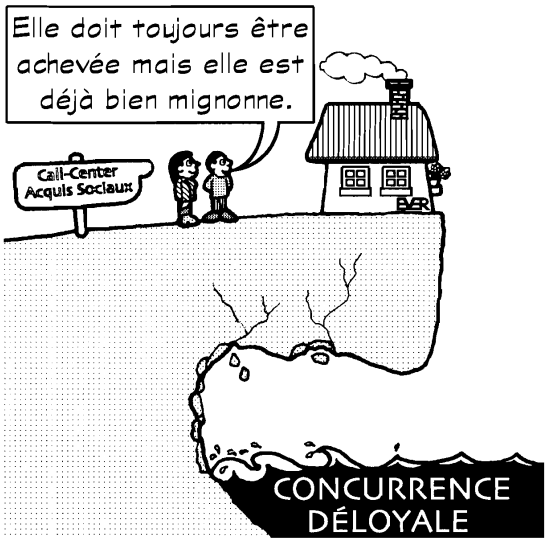

L'employé doit souvent s'adapter aux conditions proposées par l'employeur.

C'est une question de mentalité. Par exemple, il y a beaucoup d'étudiants qui travaillent comme indépendants. Ils savent ce que ça signifie, mais ils ne paient pas les cotisations sociales et après ils ont de grands problèmes. S'ils avaient l'idée de se syndiquer, on pourrait arrêter ça.

Il faut aussi un peu éduquer les gens. Les jeunes sont tellement intéressés par l'argent immédiat, ils ne pensent pas aux problèmes qu'ils auront l'année suivante. Ils n'ont pas beaucoup de morale. Pourquoi est-ce que les étudiants ne vont pas montrer leur contrat au syndicat ? Pourquoi est-ce qu'ils ne s'affilient pas au syndicat ? Pourquoi est-ce qu'ils ne réagissent pas en refusant de travailler d'une

manière malhonnête, en noir ? Parce que ce qui les intéresse, c'est l'argent tout de suite, pour payer le GSM...

Dans des petits call-centers, est-ce que les gens ont la possibilité de se syndiquer ?

C'est un problème. S'il n'y a que 15 employés, on n'a pas de Conseil d'Entreprise ni de délégué, le syndicat peut aider, mais il faut que les gens fassent la démarche de se syndiquer. On a besoin d'employés qui s'engagent à faire quelque chose pour la collectivité. Maintenant que l'économie se porte bien, les gens ne viennent pas. Attendez qu'il y ait une récession, ils vont tous se syndiquer.

Oui, chacun cherche la protection individuelle plutôt que l'intérêt collectif.

Maintenant, il faut dire que si quelqu'un est très engagé, sa carrière se trouve bloquée. Ce n'est pas une fonction pour un égoïste... En plus du temps consacré au travail syndical, aux réunions etc.

Une autre forme de flexibilité en quelque sorte.

(Rires)... Si on veut. Par exemple, ici à Sitel, avec le SETCa, nous faisons beaucoup d'efforts. Nous travaillons à une classification des fonctions, qui est presque finie. Nous sommes le premier call-center en Belgique et peut-être au Benelux qui a cette classification de fonctions avec des barêmes. C'est un exemple pour toute la Belgique. Nous faisons ça avec l'idée de négocier une classification pour tout le secteur. Mais des initiatives du gouvernement et des patrons seraient aussi nécessaires.

Outre les call-centers, y a-t-il d'autres secteurs dans les nouvelles technologies qui soient concernés par les mêmes problèmes et les mêmes solutions ?

On peut comparer aux problèmes rencontrés dans l'HORECA. Il n'y a pas toujours respect des règlements du travail. Les ministres de la Justice et du Travail savent bien qu'on fraude beaucoup dans les restaurants. En Scandinavie, partiellement en Hollande, en Allemagne, on a des contrôles très stricts. Et le travail en noir, le travail illégal est beaucoup moins fréquent qu'en Belgique.

Encore une fois, c'est une question de mentalité. En Belgique, si on rénove sa maison, on trouve tout à fait normal de payer sans facture. C'est un peu égoïste. En Scandinavie personne ne trouve ça normal.

En conclusion

- *La flexibilité inhérente à certains types de boulot ne signifie pas forcément déstructuration complète de la vie privée. Elle peut être organisée et négociée au sein de l'entreprise. En ce qui concerne les call-centers une belle percée a été effectuée à Sitel et les auteurs travaillent à étendre à tout le secteur les bénéfices obtenus dans leur entreprise.*

- *Pas de miracle pour obtenir ces résultats : un long combat, beaucoup d'heures de travail et surtout, la volonté de défendre l'intérêt collectif.*

- *...Et si l'inspection du travail et la justice intervenaient plus drastiquement pour faire respecter la législation du travail, ça faciliterait grandement les choses.*

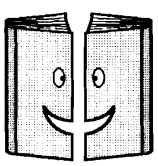

manière malhonnête, en noir ? Parce que ce qui les intéresse, c'est l'argent tout de suite, pour payer le GSM...

Dans des petits call-centers, est-ce que les gens ont la possibilité de se syndiquer ?

C'est un problème. S'il n'y a que 15 employés, on n'a pas de Conseil d'Entreprise ni de délégué, le syndicat peut aider, mais il faut que les gens fassent la démarche de se syndiquer. On a besoin d'employés qui s'engagent à faire quelque chose pour la collectivité. Maintenant que l'économie se porte bien, les gens ne viennent pas. Attendez qu'il y ait une récession, ils vont tous se syndiquer.

Oui, chacun cherche la protection individuelle plutôt que l'intérêt collectif.

Maintenant, il faut dire que si quelqu'un est très engagé, sa carrière se trouve bloquée. Ce n'est pas une fonction pour un égoïste... En plus du temps consacré au travail syndical, aux réunions etc.

Une autre forme de flexibilité en quelque sorte.

(Rires)... Si on veut. Par exemple, ici à Sitel, avec le SETCa, nous faisons beaucoup d'efforts. Nous travaillons à une classification des fonctions, qui est presque finie. Nous sommes le premier call-center en Belgique et peut-être au Benelux qui a cette classification de fonctions avec des barêmes. C'est un exemple pour toute la Belgique. Nous faisons ça avec l'idée de négocier une classification pour tout le secteur. Mais des initiatives du gouvernement et des patrons seraient aussi nécessaires.

Outre les call-centers, y a-t-il d'autres secteurs dans les nouvelles technologies qui soient concernés par les mêmes problèmes et les mêmes solutions ?

On peut comparer aux problèmes rencontrés dans l'HORECA. Il n'y a pas toujours respect des règlements du travail. Les ministres de la Justice et du Travail savent bien qu'on fraude beaucoup dans les restaurants. En Scandinavie, partiellement en Hollande, en Allemagne, on a des contrôles très stricts. Et le travail en noir, le travail illégal est beaucoup moins fréquent qu'en Belgique.

Encore une fois, c'est une question de mentalité. En Belgique, si on rénove sa maison, on trouve tout à fait normal de payer sans facture. C'est un peu égoïste. En Scandinavie personne ne trouve ça normal.

En conclusion

- *La flexibilité inhérente à certains types de boulot ne signifie pas forcément déstructuration complète de la vie privée. Elle peut être organisée et négociée au sein de l'entreprise. En ce qui concerne les call-centers une belle percée a été effectuée à Sitel et les auteurs travaillent à étendre à tout le secteur les bénéfices obtenus dans leur entreprise.*

- *Pas de miracle pour obtenir ces résultats : un long combat, beaucoup d'heures de travail et surtout, la volonté de défendre l'intérêt collectif.*

- *...Et si l'inspection du travail et la justice intervenaient plus drastiquement pour faire respecter la législation du travail, ça faciliterait grandement les choses.*

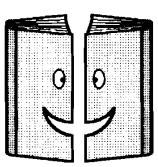

GSM : la goutte qui fait déborder le vase...

Antoinette Brouyaux - CRIOC, 18 rue des Chevaliers, 1050 Bruxelles, tél. 02-547.06.11, fax 02-547.06.01, E-mail : crioc_oivo@skynet.be

Les intertitres sont de la rédaction.

La « journée internationale sans GSM »du 6 février 2001, initiative lancée par Phil Marso, un auteur français de polars, a été relayé en Belgique francophone par le Réseau Eco-consommation Wallonie...[1].

Et bien sûr, peu de gens ont pris le mot d'ordre à la lettre. Mais la presse était visiblement ravie de cette occasion de relayer un autre son de cloche (c'est le cas de le dire avec cet objet tintinnabulant !) et d'ouvrir le débat. Non pas sur l'utilité intrinsèque du GSM - tout le monde s'accorde à le trouver bien pratique - mais bien sur son utilisation, et sur l'ampleur du marketing développé ces derniers mois pour nous en faire acheter. Les effets de cette pression publicitaire ne sont pas anodins !

1. Le « budget téléphonie » des ménages explose

Fin 2000, 55 % des Belges possédaient un GSM. Pour beaucoup, cet achat identitaire (par besoin de « frimer », ou tout simplement de vivre « comme tout le monde »), a été fortement conditionné par l'effet de mode et de contagion. Ce n'est pas pour rien que les opérateurs GSM dépensent des sommes folles en marketing.

Le tableau ci-dessous reprend l'évolution de leurs investissements publicitaires depuis 3 ans et, entre parenthèses, la position des opérateurs de téléphonie dans le TOP 20 des annonceurs publicitaires en Belgique, réalisé par Media Mark :

Annonceurs	1998	1999	2000
Belgacom	1,4 M (3ème)	0.889 (11ème)	1,3 (7ème)
Belgacom mobile		1,4 M (4ème)	1,6 M (3ème)
Mobistar	0,847 M (11ème)	1 M (7ème)	1,1 M (8ème)
KPN Orange		0,748 M (12ème)	0,882 M (11ème)
Total pour 1999 et 2000		**4,1 M**	**5 M**

Investissements publicitaires (en milliards de francs)

Conséquence de ce matraquage : pour l'année 1999, l'Institut National de Statistiques signale un doublement des dépenses des ménages pour la téléphonie[2]. Ce coût n'est pas toujours facile à assumer, dans un contexte où le surendettement mine la vie de 4,8 % des Belges (soit 3 % de plus en 2000 qu'en 1999).

Le total cumulé des retards de paiement de ces personnes se chiffre à 70.6 Milliards (il est assez piquant d'apprendre que pour la même année, le total des dépenses publicitaires en Belgique atteignait lui aussi ... 70 milliards !). La proportion des personnes surendettées est plus importante dans le sud du pays : 7.6 % dans le Hainaut, 6.5 % dans les provinces de Liège et Namur, 5.6 dans la province du Luxembourg, 4.3 en Brabant Wallon, 6.7 % à Bruxelles (c'est donc la Flandre qui fait baisser la moyenne).

Il ne faut dès lors pas s'étonner que Preventel, qui recense les mauvais payeurs de Belgacom/ Proximus, Mobistar et KPN Orange, fasse état après 2 ans 1/2 d'activité, du recensement de 200.000 mauvais payeurs. Dans son édition du 27 janvier 2001, De Morgen évaluait ce chiffre à 3 % des usagers soit d'un fixe, soit d'un mobile, ce chiffre étant contesté par les opérateurs. En tout cas, Préventel encode 300 personnes par jour et entretient de nombreux contacts avec les CPAS qui négocient des plans de paiement pour leurs usagers.

Le GSM, c'est donc parfois la goutte qui fait déborder le vase budgétaire des ménages à faibles revenus. Il est vrai que c'est parfois moins cher qu'un poste fixe, pour lequel il faut payer un abonnement. Et on est toujours joignable. Mais beaucoup de gens qui font ce calcul, finissent quand même par donner beaucoup de coups de fil avec leur GSM, et se retrouvent in fine avec de douloureuses factures.

2. Mesures proposées par les organisations de consommateurs

Cette réalité atteste de la pertinence de la revendication de Test-Achat[3] : que le prix de la communication s'inscrive sur l'écran du GSM.

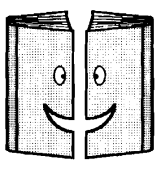

(1) Ce réseau compte de nombreuses associations et est coordonné par le CRIOC (Centre de Recherche et d'Information des Organisations de Consommateurs), Espace Environnement (Charleroi) et Inter-Environnement Wallonie.

(2) Cfr Magazine "Du côté des Consommateurs" n°79 du CRIOC.

(3) Tests Achats Magazine, n° 438, déc. 2000.

(4) Mme Colette Dispa de l'asbl Passages à Namur, effectue une recherche sur ce sujet.

(5) Cfr « 60 Millions de consommateurs », Magazine de l'INC, février 2001.

(6) Pour en savoir plus sur les batteries, on peut contacter en matinée la permanence téléphonique du Réseau Eco-consommation, 071-300.301

Le Ministre Daems se déclare favorable à cette mesure et annonce qu'il en parlera aux opérateurs, sans vouloir le leur imposer. Mais on peut s'attendre à ce que les opérateurs renâclent à trouver les moyens techniques d'accéder à cette demande. C'est pourquoi les organisations de consommateurs restent vigilantes.

Cette mesure ne suffira certes pas pour aider les « télé-toxicomanes » à s'en sortir. En effet, certaines personnes sont des surendettés de la téléphonie parce qu'ils sont devenus « accros » à l'habitude de s'adresser à des réseaux de type « messageries roses », etc. Le développement des services téléphoniques (sur mobile ou sur fixe) pose donc aussi des questions de société importantes, d'ordre social, psychologique, sociologique : avec cette multiplication des moyens de communications qui ne sont que des outils, communique-t-on mieux pour autant ? Ce n'est pas évident[4].

Soulignons aussi qu'il est parfois difficile de se désabonner. D'une manière générale, vu la complexité des tarifs et la diversité des offres, les usagers qui ne sont pas tous des experts, loin s'en faut, ont tendance à se laisser bonimenter. Tandis que parmi les jeunes, cette question provoque des heures de discussion. Ceux qui n'ont pas de GSM se sentent dès lors doublement exclus.

3. Le GSM sous toutes ses faces

La « journée sans GSM » a été l'occasion d'évoquer beaucoup d'autres problèmes, qui mériteraient un plus ample développement :

— **éducation** : face à des enfants qui réclament un GSM de plus en plus jeunes, pour s'en servir comme d'un jouet, les parents auraient tout intérêt à se concerter pour résister ensemble à ces tyrannique petits prescripteurs d'achat, ou à tout le moins pour leur offrir des réponses cohérentes (notamment lorsque les parents sont séparés ou les familles, recomposées).

— **savoir-vivre** : dans les organisations de consommateurs et les médias, les plaintes affluent de toutes parts. Ecoles, lieux publics, salles de spectacle, entreprises (même Mobistar !) affichent et diffusent des codes de bonne pratique.

— **santé** : il n'est pas prouvé que l'utilisation du GSM accroît les risques de cancer, de par les ondes émises tout près du cerveau. Mais les scientifiques prônent quand même la prudence. En France, un premier test a été effectué sur les appareils eux-mêmes pour mesurer leur DAS (débit absorbé spécifique). Les résultats de ces tests étaient très différents d'un portable à l'autre ![5].

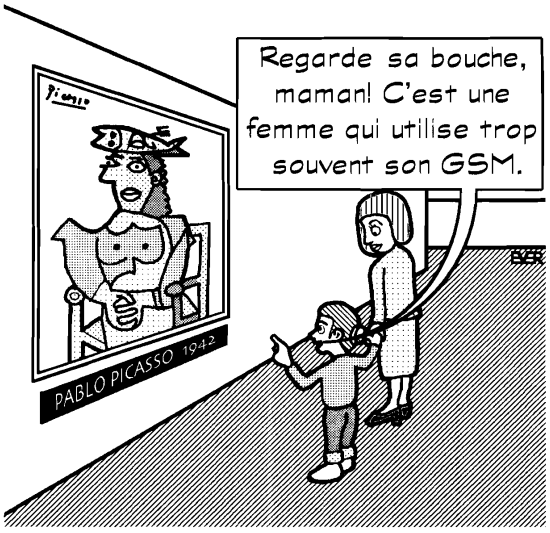

— **environnement** : la pression commerciale entraîne une nécessité de multiplier les antennes, ce qui a aussi des incidences sur la santé.

— **déchets** : la durée de vie des batteries est très variable d'un modèle à l'autre. Et comme par hasard, les GSM les moins chers sont munis des batteries les moins durables ![6].

A lire... à débattre

Collectif Solidarité contre l'Exclusion

Emploi et revenus pour tous asbl

Qui sommes-nous ?

Le collectif est constitué aussi bien **de personnes sans emploi** que **de travailleurs**. Le collectif est **pluraliste**, indépendant et ouvert à tous ceux qui adhèrent à ses objectifs, à l'exception des personnes qui préconisent la violence ou le racisme (l'« Appel » est disponible sur demande). Le collectif a été mis sur pied le 14 septembre 1996, à l'initiative de « *Solidarités en mouvement* ». L'asbl a été constituée en avril 1999.

Le Collectif a la particularité de réunir en son sein 3 types de participants : tout d'abord **des individus**, mais également différentes **associations** et des **sections syndicales**. La synergie entre personnes avec et sans emploi, entre associations et organisations syndicales est pour nous essentielle pour obtenir des changements.

Nos objectifs

Le collectif a pour objectif de travailler en réseau sur des thèmes touchant à l'emploi et à l'exclusion, en permettant la participation active de tous aux discussions, propositions, et actions. L'intérêt du collectif est qu'il permet des échanges entre personnes et organisations qui ne se rencontrent pas habituellement, bien que leurs efforts soient en fait complémentaires. Il faut s'unir pour constituer un rapport de force capable de s'opposer à la logique du seul profit et du tout à l'économique.

Que proposons-nous concrètement ?

Nous organisons différents ateliers, réunissant une dizaine de personnes en général, pour donner à chacun l'occasion de prendre la parole, de développer ses outils d'analyse et son action citoyenne. Le travail est ensuite mis en commun à l'occasion d'un forum d'une journée. Le dernier forum était centré sur la problématique des CPAS (29.4.2000). L'année 2000/2001 sera consacrée au suivi des propositions qui en sont issues.

Nos moyens...

Le collectif est financé essentiellement par les cotisations de ses membres, ou par des dons. Différentes organisations soutiennent notre action plus substantiellement : les Equipes Populaires, la CNE, le SETCa, la CGSP et la CCSP. Le SETCa (Syndicat des Employés, Techniciens et Cadres)/FGTB de Bruxelles-Halle-Vilvoorde soutient le Collectif, en imprimant gratuitement ce journal.

Comment nous soutenir ?

- Donnez un ordre permanent mensuel de 200 à 500 FB par mois pour nous assurer une sécurité de fonctionnement ;
- Devenez membre du collectif (vous recevrez le journal et les invitations à nos assemblées générales) :
  - 1.200 FB/ an (travailleurs)
  - 600 FB/an (sans emploi)
  - 2.400 FB/ an (organisations)
  - 1.200 FB/an (petites organisations, ou organisations de sans emploi)
- Versez votre abonnement à temps :
  - 500 FB/an (travailleurs)
  - 300 FB/an (sans emploi)
  - 1.000 FB/an (organisations)

Numéro de compte : **523 - 0800384 - 15** (banque Triodos) au nom du collectif Solidarité contre l'exclusion

Comment nous contacter ?

Adresse : Centre Dansaert - 7 rue d'Alost - 1000 Bruxelles
Téléphone : 02 - 213.38.06
Fax : 02 - 213.38.09
e-mail : collectifemploi@ping.be
site internet : http://www.enter.org/solidarity

NOTES

Journal de Collette

Du 1er décembre 2000 au 31 janvier 2001

BAER

DÉCEMBRE 2000

Mardi 5

Le chiffre d'affaires des grandes entreprises s'accroît toujours et est supérieur au revenu de la plupart des états.

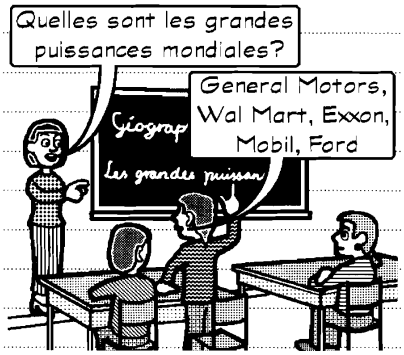

DÉCEMBRE 2000

Jeudi 7

En dépit de la haute conjoncture, le nombre de minimexés ne diminue guère.

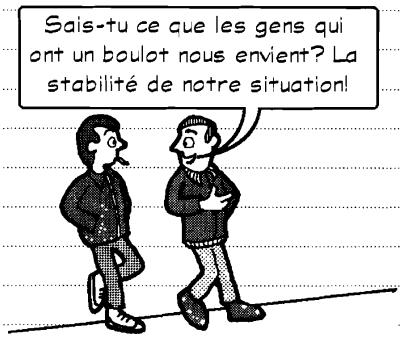

DÉCEMBRE 2000

Dimanche 10

La manifestation ayant lieu à l'occasion de la Journée des Droits de l'homme a comme thème la politique d'asile.

DÉCEMBRE 2000

Samedi 16

Jörg Haider est reçu en audience par le pape lors de la remise du sapin de Noël offert par la Carinthie.

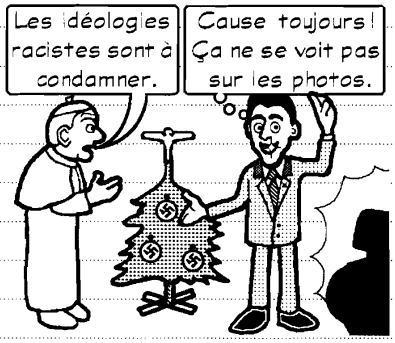

DÉCEMBRE 2000

Mardi 19

Des habitants de Houthalen protestent sur l'autoroute contre l'accueil de demandeurs d'asile dans un centre de vacances.

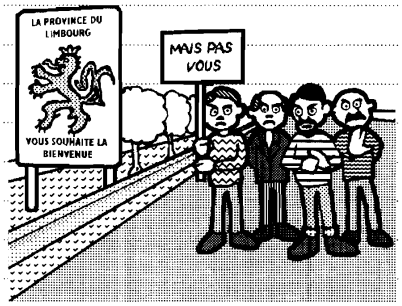

JANVIER 2001

Samedi 20

L'installation de George Bush comme 43ème président des Etats-Unis est une victoire pour la droite américaine.

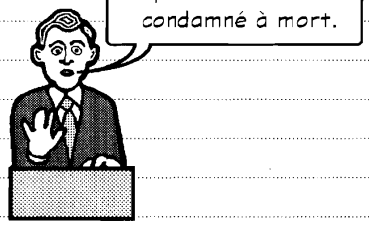

JANVIER 2001

Mardi 23

Les actionnaires de la Sabena ne veulent injecter du nouveau capital que si le personnel fait un effort pour réduire les frais.

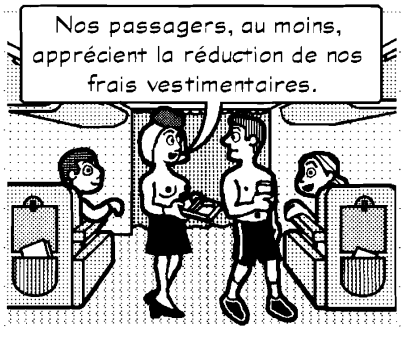

JANVIER 2001

Mardi 30
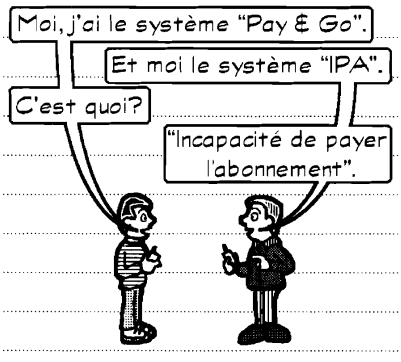
200 000 Belges sont incapables de payer leur facture de téléphone.